

Archived Content

Information identified as archived on the Web is for reference, research or record-keeping purposes. It has not been altered or updated after the date of archiving. Web pages that are archived on the Web are not subject to the Government of Canada Web Standards.

As per the [Communications Policy of the Government of Canada](#), you can request alternate formats on the "[Contact Us](#)" page.

Information archivée dans le Web

Information archivée dans le Web à des fins de consultation, de recherche ou de tenue de documents. Cette dernière n'a aucunement été modifiée ni mise à jour depuis sa date de mise en archive. Les pages archivées dans le Web ne sont pas assujetties aux normes qui s'appliquent aux sites Web du gouvernement du Canada.

Conformément à la [Politique de communication du gouvernement du Canada](#), vous pouvez demander de recevoir cette information dans tout autre format de rechange à la page « [Contactez-nous](#) ».

Avant d'intervenir militairement à l'étranger, le gouvernement doit d'abord et avant tout obtenir l'appui de l'opinion publique

By /par Major Ann-Marie Tardif

23 avril 2007

This paper was written by a student attending the Canadian Forces College in fulfilment of one of the requirements of the Course of Studies. The paper is a scholastic document, and thus contains facts and opinions, which the author alone considered appropriate and correct for the subject. It does not necessarily reflect the policy or the opinion of any agency, including the Government of Canada and the Canadian Department of National Defence. This paper may not be released, quoted or copied except with the express permission of the Canadian Department of National Defence.

La présente étude a été rédigée par un stagiaire du Collège des Forces canadiennes pour satisfaire à l'une des exigences du cours. L'étude est un document qui se rapporte au cours et contient donc des faits et des opinions que seul l'auteur considère appropriés et convenables au sujet. Elle ne reflète pas nécessairement la politique ou l'opinion d'un organisme quelconque, y compris le gouvernement du Canada et le ministère de la Défense nationale du Canada. Il est défendu de diffuser, de citer ou de reproduire cette étude sans la permission expresse du ministère de la Défense nationale.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	i
SOMMAIRE.....	ii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 : LE RÔLE DES POLITIQUES DE DÉFENSE.....	5
Le Livre Blanc de 1987 : Défis et Engagements	6
Le Livre Blanc de 1994	11
De 1995 à l'Énoncé de politique internationale du Canada de 2005	14
L'Énoncé de politique internationale de 2005	17
Conclusion	20
CHAPITRE 2 : LA PRESSION DES ALLIÉS	22
La période conservatrice	23
Le gouvernement libéral de Jean Chrétien	29
Des incidents de 2001 à aujourd'hui	41
Conclusion	44
CHAPITRE 3 : L'ÉVOLUTION DE L'INFLUENCE DE L'OPINION PUBLIQUE	46
Appui tacite à l'image de gardien de la paix	48
Vers la responsabilité d'intervenir	55
Intervenir dans nos intérêts	65
Conclusion	75
CONCLUSION	78
BIBLIOGRAPHIE	83

SOMMAIRE

L'évolution de la nature des conflits, depuis la fin de la Guerre Froide, a forcé le Canada et ses alliés à s'impliquer dans des conflits de plus en plus risqués et couteux. De plus, la médiatisation de ces conflits a généré la montée de l'intérêt du public envers nos interventions militaires à l'étranger. Devant cet état de faits, le gouvernement canadien, en ne s'assurant pas de maintenir une politique de défense adaptée au contexte international, se laissait, volontairement ou non, vulnérable à l'influence des pressions exercées sur lui par nos alliés et par l'opinion publique canadienne. Cet essai étudie le poids relatif de ces deux sources de pressions dans les décisions de notre gouvernement d'intervenir militairement à l'étranger.

Il est démontré que ces décisions sont effectivement influencées par les pressions de nos alliés. Mais il conclue que le gouvernement canadien, désireux d'intervenir, doit d'abord et avant tout obtenir l'appui tacite ou explicite de son opinion publique. Pour ce faire, il doit soit agir en accord avec l'intérêt exprimé du public, soit utiliser les outils à sa disposition afin d'ajuster son discours ou l'image présentée au public pour convaincre ce dernier. L'appui de l'opinion publique donne au gouvernement la liberté d'action requise afin de composer avec les autres pressions exercées sur lui, notamment celles de ses alliés. Cette primauté de l'opinion publique relègue ainsi l'influence de nos alliés au deuxième rang des considérations du gouvernement lors de ses décisions d'intervenir militairement à l'étranger.

*The Canadian Forces throughout the post-cold war period reacted to confronting demands from Government, the public and radically changed international system*¹.

INTRODUCTION

Depuis le début des années 1990, le cadre d'emploi des Forces canadiennes sur la scène internationale a évolué des missions traditionnelles de maintien de la paix vers des missions beaucoup plus risquées et coûteuses. La nature même des conflits est la source principale de cette évolution. Ces derniers étant devenus majoritairement intra-étatiques, ils sont par nature plus instables. De plus, il est de moins en moins possible d'attendre un consensus avant le déploiement d'une force internationale. Ainsi, pour faire face à ces conflits, les forces déployées doivent être plus puissantes, mieux équipées et leurs règles d'engagement doivent être plus robustes². Peu de pays ayant la capacité de regrouper, déployer et soutenir unilatéralement de telles forces, ceux qui désirent doivent unir leurs efforts sous l'égide d'alliances déjà existantes ou de coalitions du moment. Chaque intervention amène ainsi son lot de pressions et de négociations entre alliés, chacun cherchant à protéger ses intérêts nationaux ou à se positionner sur l'échiquier mondial. Le Canada, tout comme la majorité de ses alliés a vu ses interventions évoluer suivant cette réalité.

Pour ajouter aux pressions alliées grandissantes, l'émergence d'une société globale de l'information a contribué à l'éveil de l'opinion publique. Les moyens

¹ Douglas Bland, "Canada and Military coalitions: Where, How and with Whom?", *Policy Matters*, vol. 3, no. 3 (février 2002): p. 12.

² Ambassadeur Colin Granderson, "The Brahimi report and the future of peacekeeping", extrait de *Future peacekeeping: A Canadian perspective*, sous la direction de David Rudd, Jim Hanson et Adam Stinson (Toronto : The Canadian Institute of Strategic Studies, 2000), p. 7-9.

électroniques mis à la disposition de la communauté internationale et de ses médias fournis désormais au grand public des images en direct et de manière continue, provenant de toutes les zones de conflits et de famine dans le monde. Par la voix de ses médias, la population canadienne a ainsi été graduellement exposée à la réalité des risques que courent nos Forces armées et aux coûts réels de nos interventions à l'étranger. Cette prise de conscience amène le public à s'impliquer davantage dans le processus décisionnel et à questionner le gouvernement lorsque celui-ci semble désireux d'intervenir militairement à l'étranger. La nature démocratique de notre pays rendant essentiel l'appui favorable de l'opinion publique afin d'obtenir ou de se maintenir pouvoir, le gouvernement a dû apprendre à composer avec ce poids grandissant du public. Tout comme le besoin de faire face à l'évolution de la nature des conflits, la nécessité de s'adapter aux pressions grandissantes de son opinion publique, n'est toutefois pas unique au Canada. Elle a également été ressentie par nos alliés.

Par contre, contrairement au Canada, plusieurs de nos alliés possèdent des cadres de politiques étrangères et de défense rigides qui les guident dans leurs prises de décisions en spécifiant les priorités et les intérêts de la nation. En établissant clairement les paramètres de leurs interventions, ces politiques permettent de réduire le poids des pressions alliées et celles du grand public, sur les décideurs. L'absence d'un tel cadre au Canada laisse notre gouvernement influençable dans son processus de décision. Faisant face à la dualité de ces pressions, il y a lieu de se demander quel rôle chacune joue réellement sur les décisions du gouvernement de déployer les Forces armées pour des missions où l'usage de la force est de plus en plus commun et alors que ces missions

risquent de se prolonger et de coûter de plus en plus cher financièrement et en vies humaines? *En d'autres mots, il convient de s'interroger sur le poids relatif de l'opinion publique en comparaison à la pression exercée par les alliés sur le gouvernement.*

Il sera démontré qu'en l'absence de politiques de défense adaptées, les décisions d'emploi des Forces canadiennes à l'étranger ont effectivement été influencées par les pressions de nos alliés. Mais le gouvernement canadien, désireux d'intervenir, sera d'abord et avant tout forcé d'obtenir l'appui tacite ou explicite de son opinion publique. Pour ce faire, il devra soit s'assurer que l'intervention satisfait les attentes du public, soit être prêt à déployer les efforts requis pour convaincre des bienfaits de ces interventions.

La démonstration sera divisée en trois grandes parties. Le premier chapitre étudiera l'évolution des politiques de défense du Canada de 1987 à aujourd'hui. Il permettra de conclure que ces dernières n'ont pas eu d'impact significatif dans les décisions des gouvernements de déployer les Forces canadiennes à l'étranger. Confirmant ainsi que notre gouvernement était plus susceptible aux influences exercées sur lui. Le deuxième chapitre analysera le poids relatif qu'ont eu les pressions de nos alliés dans les décisions du gouvernement canadien d'intervenir. Il permettra de constater que ces dernières ont effectivement joué un rôle important, tout en indiquant également que ces pressions sont constamment supplantées par l'influence exercée par l'opinion publique canadienne. Ce chapitre servira ainsi de mise en contexte pour l'étude de l'évolution de l'influence de l'opinion publique qui suivra. Le troisième et dernier chapitre démontrera que le gouvernement, soucieux de se maintenir au pouvoir, devra constamment s'assurer de l'appui de l'opinion publique avant toute intervention. Il y sera

expliqué, qu'afin de l'obtenir, le gouvernement devra soit agir en accord avec l'intérêt exprimé du public, soit utiliser les outils à sa disposition afin d'ajuster son discours ou l'image présentée au public pour convaincre ce dernier. L'appui tacite ou explicite de l'opinion publique ayant ainsi été obtenu, le gouvernement se sera forgé la liberté d'action essentielle à ses engagements à l'étranger.

In Canada, fundamental inconsistencies between foreign policy ends and Canadian Forces means plagued foreign policy and defence planning throughout the 1990s, creating, according to Louis Delvoie, “a policy vacuum” with dangerous consequences for Canada³.

CHAPITRE 1 : LE RÔLE DES POLITIQUES DE DÉFENSE

Contrairement à certains de ses alliés, dont la Grande-Bretagne et les États-Unis, le Canada ne possède pas de mécanisme officiel forçant l'élaboration d'une politique de défense adaptée à sa réalité géopolitique⁴. Ce mécanisme obligerait les gouvernements à maintenir à jour des politiques répondant aux intérêts du pays, dans un environnement mondial en pleine évolution. L'absence d'un tel mécanisme rend irrégulières les révisions de nos politiques de défense⁵. Au Canada, les livres blancs sur la défense sont ainsi publiés, selon la volonté des gouvernements⁶. Il est d'ailleurs plus difficile, à la lecture de certains de ces documents, d'identifier les intérêts nationaux que le gouvernement considère comme vitaux et devant être protégés par l'intervention à l'étranger. Dans cette période où les Forces armées ont été déployées à l'étranger plus fréquemment que jamais, alors que nos intérêts nationaux n'étaient pas clairement définis⁷, il est intéressant d'explorer le rôle qu'ont réellement joué ces politiques de défense officielles dans les décisions du gouvernement. *En étudiant l'évolution des politiques et leurs impacts sur les décisions du gouvernement, il sera démontré, que*

³ Bland, *Canada and Military coalitions* ..., p. 12.

⁴ W.D. MacNamara et Ann Fitz-Gerald, “A National Security Framework for Canada.”, *Policy Matters*, vol. 3, no. 10 (octobre 2002): p. 7.

⁵ *Ibid.*, p. 20.

⁶ *Ibid.*, p. 12.

⁷ Joel Sokolsky, “Realism Canadian Style: National Security Policy and the Chrétien Legacy”, *Policy Matters*, vol 5. no. 2 (juin 2004): p. 15.

n'étant généralement pas adaptées à la réalité du contexte international du moment, ces politiques de défense ne pourront avoir d'impact significatif. Les décisions du gouvernement de déployer nos troupes à l'étranger seront ainsi sujettes à la pression de nos alliés et l'influence de l'opinion publique canadienne.

La démonstration s'effectuera suivant une approche chronologique en regardant d'abord le Livre Blanc de 1987 : *Défis et Engagements*. Par la suite, l'étude du Livre Blanc de 1994 nous conduira vers la considération d'une période cruciale dans le débat sur les politiques de Défense. Cette période, débutant dès 1995, s'est poursuivie jusqu'à après les événements du 11 septembre 2001 et a mené à la publication, par le gouvernement libéral de Paul Martin, de l'*Énoncé de Politique Internationale du Canada* de 2005. Le chapitre se terminera par un regard sur le débat actuel entourant notre participation au conflit en Afghanistan, en l'absence d'une politique de défense officielle émanant du gouvernement de Stephen Harper.

LE LIVRE BLANC DE 1987 : DÉFIS ET ENGAGEMENTS

En 1987, le gouvernement conservateur de Brian Mulroney, publie un livre blanc sur la défense intitulé, *Défis et engagements*. Ce document présente une synthèse des considérations de défense du Canada, selon le point de vue à la fois des politiciens, des militaires et des hauts fonctionnaires. Pour une rare fois depuis le début de la période de la Guerre Froide, ces trois groupes semblent avoir atteint un consensus sur les besoins du

pays en matière de défense⁸. Les priorités de défense contenues dans *Défis et Engagements* portent principalement sur la volonté du Canada de faire sa part auprès de ses alliés afin d'assurer la stabilité dans un environnement bipolaire. Pour ce qui est du déploiement des troupes à l'étranger, bien qu'il les regroupe sur le Front central de l'Europe, le Canada s'engage à y maintenir ses forces déployées⁹. Dans le contexte de maintien de la paix, le gouvernement perçoit la participation canadienne comme un moyen d'assurer que des conflits régionaux, éloignés de l'Europe, deviennent source de tension entre les deux superpuissances. Il se donne également un rôle de médiateur entre ses partenaires, afin d'éviter la dissension au sein de l'Alliance¹⁰. De plus, il établit clairement les critères devant être considérés par le gouvernement lorsqu'il reçoit une demande de participation à des opérations de la paix, notons entre autres :

[...] si les principaux antagonistes acceptent un cessez-le-feu et la participation du Canada aux opérations; s'il existe des chances réelles de voir les mesures prévues servir la cause de la paix et donner lieu, en définitive, au règlement du différend par la voie politique, [...] si la participation du Canada aux opérations compromettra le respect d'autres engagements canadiens; [...] ¹¹

Aux fins du maintien de la paix, le Canada s'engage à commettre "[...] jusqu'à 2000 membres des Forces Canadiennes à la fois; ce chiffre comprend les militaires canadiens qui sont actuellement en poste outre-mer et ceux qui font partie des éléments en attente

⁸ Douglas L. Bland, *Canada's National Defence- Volume 1 Defence Policy*, (Kingston : School of Policy Studies, 1997), p. xiii.

⁹ Ministère de la Défense Nationale, *Défis et Engagements : Une politique de défense pour le Canada* (Ottawa : Approvisionnement et services Canada, 1987), p. 49.

¹⁰ *Ibid.*, p. 24.

¹¹ *Ibid.*, p. 24.

au Canada.”¹² Ainsi, *Défis et Engagements* offre un cadre visant à aider le gouvernement dans sa prise de décision, qui semble solide, car pourvu de paramètres précis.

Malheureusement, *Défis et Engagements*, ne permet pas de prévoir l’avenir et l’avènement de la fin de la Guerre Froide en 1989, le rend rapidement nul et non avenu. Bien que dans le document intitulé *Le point sur les questions de défense (1988-1989)*, le Ministre de la Défense, Perrin Beatty reconnaît le changement de contexte international dans lequel le Canada évolue, ce dernier n’annonce aucun changement quant aux engagements et aux priorités du Canada¹³. À l’aube des années 90, le Canada a une politique de défense solide, publiée par le gouvernement au pouvoir, mais dont les engagements ne reflètent pas sa réalité géopolitique¹⁴. Pourtant, pendant la période qui marquera la fin du mandat conservateur en 1993, le gouvernement décidera à la fois de débiter la réduction des forces déployées en Europe et de participer, dans l’intérêt du pays, à l’intervention dirigée par les Américains dans le Golfe Persique en 1991, ainsi qu’à plusieurs missions des Nations unies, entre autres en Bosnie en 1992, ainsi qu’en Somalie en 1993.

L’impact négligeable qu’aura cette politique deviendra rapidement apparent, alors que le gouvernement dépassera les limites de ses engagements. Au moment de la publication du livre blanc, le Canada avait 910 membres des Forces canadiennes

¹² *Ibid.*, p. 25.

¹³ Ministère de la Défense Nationale, *Le point sur les questions de défense 1988-1989* (Ottawa : Approvisionnement et services Canada, 1989), p. 7.

¹⁴ Bland, *Canada’s National Defence- Volume 1 Defence Policy ...*, p. 188.

déployés sur des missions de paix. Aucune des missions en cours à l'époque ne sera réduite de manière substantielle avant 1992. Malgré l'engagement maximum annoncé dans sa politique de 2000 membres déployés et en attente, plus de 1000 personnes participeront à l'intervention dans le Golfe Persique en 1990-1991¹⁵. Simultanément, les 845 membres d'un Groupe bataillon du Régiment aéroporté seront placés en attente de déploiement pour le Sahara occidental en 1991-1992. Finalement, au début de 1992, le Canada autorisera l'envoi d'un premier contingent de 1139 personnes en Croatie, provenant majoritairement du Groupe-Brigade stationné en Allemagne. En portant à plus de 2500 le nombre de militaires déployés ou en attente, l'augmentation du nombre de missions força le Canada, dès le début des années 90, à intervenir à l'extérieur des paramètres de sa politique officielle.

Réagissant à l'ampleur que prenaient ces missions de maintien de la paix, Perrin Beatty publia en avril 1992, une nouvelle *Politique de Défense du Canada 1992*. Cette dernière réaffirme l'engagement du Canada auprès de l'OTAN, mais reconnaît l'importance grandissante que prend l'ONU dans un monde où il lui est désormais possible de jouer pleinement son rôle¹⁶. Il y annonce le retrait complet des troupes canadiennes d'Europe, environ 1200 d'entre elles ayant déjà quitté pour la Croatie. Il confirme la fermeture prochaine des installations militaires canadiennes en Allemagne. Le document reconnaît l'afflux grandissant de demandes visant la participation du Canada et il informe qu'il est possible "[...] qu'à l'avenir notre participation à des

¹⁵ Douglas L. Bland et Sean M. Maloney, *Campaigns for International Security* (Kingston : School of Policy Studies, 2004), p. 236.

¹⁶ Ministère de la Défense Nationale, *La Politique de Défense du Canada* (Ottawa : Approvisionnement et services Canada, 1992), p. 4-5.

opérations de maintien de la paix et de stabilisation – qu’elles soient ou non menées sous l’égide des Nations unies – pousse les capacités des Forces canadiennes jusqu’à leur extrême limite.”¹⁷ Cette déclaration n’est en fait que la confirmation de ce qui est désormais apparent.

Certains pourraient argumenter que la *Politique de Défense du Canada de 1992* visait à donner au Canada un cadre solide et adapté à sa réalité géopolitique. Il est vrai que le contexte y étant décrit, prévoyant l’augmentation des missions de paix, place cette politique dans son contexte contemporain. Toutefois, en ne revisitant pas les critères qui doivent lui servir de paramètres de décision, le gouvernement laisse ceux-ci dans une autre époque et ne permet pas à cette politique d’être employé comme outil décisionnel. Dans ce contexte, le Canada déploiera en 1992, un contingent additionnel de 1300 personnes en Bosnie¹⁸ ainsi que le Groupe bataillon du Régiment aéroporté et les éléments de soutien logistique associés, soit 1045 personnes, en Somalie en 1992-1994¹⁹. Une analyse sommaire du contexte dans lequel ces principaux déploiements ont eu lieu, en comparaison aux critères établis dans la politique, nous permet premièrement de déduire que dans le cas de notre participation dans le Golfe Persique et en Somalie, la décision de participer a été prise malgré le critère établi par le livre blanc, selon lequel les antagonistes doivent accepter la participation du Canada et que cette participation doit générer un espoir réel de résolution politique du conflit. Deuxièmement, le premier contingent canadien déployé en Bosnie provenait majoritairement d’Allemagne et sa

¹⁷ *Ibid.*, p. 12.

¹⁸ Bland et Maloney, *Campaigns for International Security...*, p. 230-231.

¹⁹ *Ibid.*, p. 244-245.

réaffectation marquait une réduction importante de notre engagement, toujours valide à l'époque, auprès des forces de l'OTAN en Europe centrale.

Malgré le consensus atteint dans l'élaboration du Livre Blanc de 1987, les changements géopolitiques l'ont rendu nul et non avenu, empêchant le gouvernement de l'utiliser comme un outil décisionnel efficace. Le gouvernement a été forcé de prendre des décisions, à l'extérieur de sa propre politique, afin de s'adapter au nouveau contexte mondial. Le besoin de justifier ses décisions a poussé ce dernier à modifier sa politique en 1992. Ce virage était l'effet ni d'une étude approfondie de l'évolution des intérêts et objectifs du pays en matière de sécurité, ni d'un sentiment de besoin de redéfinir les critères devant être rencontrés avant le déploiement de troupes à l'étranger. Le rapport de la Commission d'enquête sur la Somalie fait d'ailleurs état du fait que ces critères ne sont pas perçus, par les militaires, les hauts fonctionnaires et les politiciens, comme des conditions essentielles devant être rencontrées avant l'envoi de troupe à l'étranger²⁰. Ni le Livre Blanc de 1987, ni la nouvelle politique de défense de 1992 n'auront d'impact significatif sur le processus de prise de décision du gouvernement.

LE LIVRE BLANC DE 1994

En 1994, relativement tôt après son arrivée au pouvoir, le gouvernement libéral de Jean Chrétien lance le processus de révision de la politique de défense. Il s'agit du premier document officiel visant à définir les intérêts nationaux et les objectifs de la

²⁰ Report of the Commission of Inquiry into the Deployment of Canadian Forces to Somalia : Dishonoured Legacy – The lessons of the Somalia Affair (vol. 1), Justice Gilles Létourneau, Président (Ottawa : Ministère des travaux publics et des services gouvernementaux, 1997), p. 201-202.

politique de sécurité du Canada dans un contexte d'après Guerre Froide²¹. À cette fin, le gouvernement fait grand état du fait que cette redéfinition des enjeux nationaux sera faite suivant un processus de consultation. La pierre angulaire de la consultation populaire est la mise sur pied d'un Comité spécial conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes²². Dans son introduction du document final, le Ministre de la Défense, David Collenette assure que la quasi-totalité des recommandations du Comité ont été prises en compte dans l'élaboration de la politique²³. Cependant, malgré ce processus élaboré, le document ne comporte aucune liste des objectifs et des priorités de défense²⁴. Il décrit toutefois les détails concernant les forces qui seront rendues disponibles à des déploiements éventuels²⁵. Ces engagements révisés en raison du contexte de réductions budgétaires, sont inférieurs à ce que recommandait le Comité conjoint²⁶, et s'avèreront encore trop élevés pour les capacités du pays. Le Livre Blanc de 1994 misait sur une réduction des demandes d'intervention faites auprès du gouvernement canadien²⁷. David Collonette amplifiait d'ailleurs ce principe en déclarant : "Canada is not obliged to take on a major portion of every operation or to contribute forces for longer than seems

²¹ David Rudd, "Canada", extrait de *The politics of Peacekeeping in the Post-Cold War Era*, sous la direction de David S. Sorenson et Pia Christina Wood (Londres : Frank Cass Publishers, 2005), p. 172.

²² Bland, *Canada's National Defence- Volume 1 Defence Policy ...*, p. 281.

²³ Ministère de la Défense Nationale, *Le livre blanc sur la défense de 1994*, (Ottawa : Approvisionnement et services Canada, 1994), Abrégé.

²⁴ Bland, *Canada's National Defence- Volume 1 Defence Policy ...*, p. 284.

²⁵ Ministère de la Défense Nationale, *Le livre blanc ...*, ch. 6, p. 12.

²⁶ *Ibid.*, Introduction.

²⁷ Howie Marsh, "The Gathering Defence Policy Crisis", extrait de *Canada without Armed Forces*, sous la direction de Douglas L. Bland (Kingston : School of Policy Studies, 2004), p. 101.

reasonable.”²⁸ Ainsi, une approche plus sélective, jumelée à une réduction des demandes devait permettre des économies budgétaires.

De manière à se donner les outils pour pouvoir être plus sélectif, le gouvernement adapta les critères devant être pris en compte avant l’envoi de troupes à l’étranger, contenu dans le livre blanc précédent. Ces derniers seront modifiés quelque peu et transformés en principes clés²⁹. Contrairement à leurs prédécesseurs, ces principes clés seront formulés en tenant compte de la nature changeante des opérations. Le gouvernement constatera que pour faire face à ces nouvelles missions, nous devons maintenir des forces polyvalentes, aptes au combat :

Le maintien de forces polyvalentes et aptes au combat constitue le seul choix prudent pour le Canada. Ce n’est qu’à condition de conserver les capacités militaires essentielles à ces forces, que notre pays pourra, en toute éventualité, satisfaire ses propres besoins en matière de sécurité maintenant et à l’avenir³⁰.

En définitive, ce livre blanc reprenait les principes de celui de 1987, les jumelait à la réalisation faite en 1992 que la nature des interventions avait changée, tout en actualisant l’aperçu du contexte géopolitique. Bien qu’il s’agisse d’une remise à la saveur libérale, des politiques du gouvernement conservateur précédent, il ne tenait pas compte de la prédiction précédente voulant que le nombre de missions allait augmenter et introduisait la dure réalité de réductions budgétaires importantes. De plus, malgré le processus de consultation qui était à son origine, il ne ralliait plus les vues des militaires, hauts

²⁸ Bland, *Canada’s National Defence- Volume 1 Defence Policy ...*, p. 284.

²⁹ Ministère de la Défense Nationale, *Le livre blanc ...*, Ch. 6, p. 3.

³⁰ *Ibid.*, Ch. 3, p. 3.

fonctionnaires et politiciens. L'évolution du type et des circonstances qui entoureront les engagements à l'étranger du Canada, suivant la publication du Livre Blanc, démontrera que l'impact principal de ce dernier se fera sentir à travers les réductions qu'il impose et non la direction qu'il offre.

DE 1995 À L'ÉNONCÉ DE POLITIQUE INTERNATIONALE DU CANADA 2005

Les paramètres énoncés dans le Livre Blanc de 1994 seront officiellement en vigueur jusqu'en 2005. Toutefois, pendant cette période, le gouvernement se verra contraint de mettre de côté les composantes principales de son livre blanc.

Premièrement, son souhait de voir le nombre de demandes d'intervention faites à son égard ne se réalisera pas. Face à cette réalité, il ne pourra pas non plus compter sur les principes clés, énoncés dans la politique et qui devaient lui permettre d'être sélectif. Ces principes n'étant qu'une reprise des critères qui s'étaient avérés inutiles aux conservateurs dans le passé, ne serviront pas plus le gouvernement libéral. Maintenant malgré tout son désir de paraître sélectif, le gouvernement développera le principe de la "sécurité humaine" afin de justifier ses interventions. Deuxièmement, en respectant ses promesses de réductions budgétaires, le gouvernement provoquera lui-même la réduction importante des capacités des Forces canadiennes, empêchant ces dernières d'atteindre l'objectif de demeurer polyvalentes et aptes aux combats. Devant les critiques, il optera pour une politique d'intervention basée sur le déploiement rapide et le rapatriement rapide de nos troupes. L'impact du livre blanc se fera sentir à travers les réductions de budget.

En définitive, pour s'aider dans ses décisions, le gouvernement de Jean Chrétien a développé d'autres outils, que ceux inscrits dans sa politique. Le principe de la "sécurité humaine" sera le principal. Selon ce principe, le Canada se voit responsable d'intervenir afin d'assurer la "sécurité humaine". Malgré son engagement d'être plus sélectif, le gouvernement réalise qu'il se doit de demeurer actif internationalement afin de répondre aux demandes de ses alliés et aux pressions de son opinion publique. Le principe de la "sécurité humaine" lui permet d'agir à l'extérieur de sa politique de Défense, de multiplier ses engagements et comme nous le verrons ultérieurement, de justifier cette écart à sa population. Cette période a vu le déploiement de Forces canadiennes sur des missions de maintien ou de rétablissement de la paix au Timor Oriental, en Éthiopie/Érythrée, en Haïti, au Kosovo, au Rwanda et au Zaïre, pour ne nommer que les principales.

Jumelé à cette augmentation du nombre de missions, le respect des objectifs de coupures budgétaires accélérera le déclin des capacités des Forces canadiennes. Voyant leur budget diminuer, ces dernières devront emprunter sur leur avenir afin de s'acquitter des obligations financières de missions de plus en plus coûteuses. Le financement des missions opérationnelles à partir des budgets de maintien de l'infrastructure et des équipements, provoquera la réduction des capacités qui seront ainsi disponibles dans le futur³¹, cette réalité les éloignera de l'objectif du livre blanc voulant qu'elles soient et qu'elles demeurent polyvalentes et aptes au combat.

³¹ Marsh, *The Gathering Defence Policy Crisis*, p. 84-85.

Dans une étude dirigée par Douglass Bland, intitulé *Canada without armed forces?*, le *Defence Management Studies Program* de l'Université Queens expliquait que ce cercle vicieux devait mener à un point où il ne sera plus possible de combler les besoins financiers du présent en coupant davantage dans les capacités de nos Forces armées. En manque de capacité, le Canada devra alors trouver d'autres moyens que le déploiement de ses Forces armées afin d'accomplir les objectifs de sa politique étrangère³². Bland explique d'ailleurs que ce tournant vers l'inévitable a débuté dès 1995 et que si les politiciens l'avaient dès lors reconnu, ils auraient été en mesure de prendre action et de commencer la reconstruction des Forces armées, dès que le déficit aurait été contrôlé, évitant ainsi la crise à venir³³. Plutôt que de prendre cette approche et afin de répondre aux critiques, le gouvernement expérimentera avec un deuxième outil, le principe du "early in/early out", qui devait lui permettre de continuer à engager ses troupes malgré le déclin apparent de leurs capacités. Ainsi, en limitant la durée et les coûts de ses engagements, il espérait pouvoir continuer d'intervenir tout en poursuivant ses objectifs de réduction de dépense en matière de défense.

Des composantes principales de son Livre Blanc de 1994, le gouvernement n'a appliqué que les objectifs de réductions budgétaires. Il n'a pas appliqué les principes clés qui auraient dû lui permettre de limiter ses interventions à l'étranger. Il leur a préféré le principe de la "sécurité humaine" qui était plus permissif. Le gouvernement a ainsi provoqué la réduction importante des budgets sans prévenir l'augmentation du nombre et

³² Douglas L. Bland, *Canada without Armed Forces* (Kingston : School of Policy Studies, 2004), p. 110-113.

³³ *Ibid.*, p. 23.

de la complexité des missions. Il a permis la diminution graduelle des capacités des Forces canadiennes, le forçant à répondre aux critiques par l'élaboration du principe du "early in/early out". Cette attitude allait à l'encontre des principes premiers exprimés dans le Livre Blanc de 1994 : le maintien de forces aptes au combat et crédibles, ainsi que la sélection de missions en fonction de notre réalité financière. Le Livre Blanc de 1994, tout en ayant un impact important sur les capacités de nos Forces armées, n'a pas eu d'impact significatif dans les décisions du gouvernement d'intervenir à l'étranger.

L'ÉNONCÉ DE POLITIQUE INTERNATIONALE DE 2005

Il est difficile de critiquer le gouvernement de Jean Chrétien pour ne pas avoir prévu dans sa politique les incidents du 11 septembre 2001. De même, il est difficile de lui reprocher sa décision d'intervenir auprès des Américains en Afghanistan dès le début de 2002. Il devait après tout, respecter ses engagements envers l'OTAN qui venait d'invoquer l'article 5 de sa Charte, déclarant l'attaque contre les Américains une attaque contre le territoire souverain d'un état membre, donc une attaque directe contre l'Alliance. Ces incidents venaient de modifier le contexte géopolitique du Canada et même s'il en avait eu le désir, le gouvernement ne pouvait désormais plus baser ses décisions sur son *Livre Blanc de 1994*, ce dernier étant à son tour non adapté à son environnement. Toutefois, en retirant nos troupes après un déploiement initial de six mois, le gouvernement libéral respectait son discours d'intervention rapide, mais courte et reconnaissait publiquement, pour la première fois, les impacts qu'avait eus sa politique en provoquant notre manque de capacité d'intervenir.

Malgré ce manque apparent de capacité, comme il sera démontré dans les chapitres subséquents, que sous les pressions des alliés et dirigés par l'opinion publique canadienne, les libéraux opteront, sans l'appui d'aucune politique viable, pour un retour en Afghanistan dès février 2003. Cette intervention confirmera une fois pour toute, l'ampleur de la perte de capacités de nos Forces armées. Sans grande surprise pour les élites qui critiquaient la politique du gouvernement, les Forces canadiennes sont entrées au printemps de 2003, dans le « futur » décrit par Douglas Bland, alors que le Ministre de la Défense annonce que la Marine canadienne ne sera plus en mesure de rencontrer son engagement envers la Force permanente de l'OTAN. En avril, le Chef d'état-major de la défense déclare qu'en raison de notre mission à Kabul nous n'avons que très peu de capacité pour répondre à une autre mission. Finalement, en juin, le Chef d'état-major de l'armée amplifie que Kabul "[...] places the overall cohesion and sustainability of the army at risk."³⁴ Toujours suivant la logique exprimée par Bland, le Canada devra trouver un autre moyen pour accomplir ses objectifs politiques. Autre qu'en limitant la flexibilité du gouvernement en raison de la diminution des capacités, *Le Livre Blanc de 1994*, n'aura pas eu d'impact significatif sur les décisions de ce dernier d'agir en Afghanistan.

En janvier 2003, le Ministre des Affaires Étrangères, Bill Graham, avait d'ailleurs lancé un processus de consultation public afin de raviver le dialogue en matière de politique étrangère. Le dialogue mena à l'élaboration de *L'Énoncé de Politique Internationale du Canada* de 2005. Dans cette politique, le gouvernement libéral prend

³⁴ Marsh, *The Gathering Defence Policy Crisis*, p. 84.

une nouvelle approche intégrée, alliant Diplomatie, Défense, Développement et Commerce afin d'affronter les défis auxquels fait face le Canada sur la scène internationale. Même s'il demeure vague quant aux critères de décision devant permettre au gouvernement de choisir ses interventions à l'étranger, son approche intégrée le rend plus susceptible d'être respecté par le gouvernement, car il est adapté à l'environnement actuel. Même s'il a été publié par un gouvernement libéral, qui a rapidement perdu le pouvoir après sa promulgation, il sera utilisé afin de justifier le déplacement de nos troupes de Kabul à Kandahar à la fin de 2005. Le nouveau gouvernement conservateur n'ayant toujours pas publié de politique officielle, le débat actuel sur le maintien ou non de nos forces en Afghanistan devrait donc également se faire en consultation avec cet énoncé. À la lumière des difficultés que semble avoir le gouvernement à établir le volet développement de la mission à Kandahar, nous devons nous demander si l'*Énoncé de Politique Internationale de 2005* est vraiment adapté au contexte de l'Afghanistan.

Dans cet environnement géopolitique changeant imposé par les incidents du 11 septembre 2001 et alors que nos Forces armées ont d'apparentes difficultés à faire face à la nouvelle réalité, le gouvernement a lancé le processus de consultation populaire qui a mené à la publication de *L'Énoncé de Politique Internationale du Canada de 2005*. Bien que cette politique ait été employée afin de justifier le déplacement de nos troupes de Kabul à Kandahar, le vrai test de sa validité comme outil de décision sera le débat qui s'est déjà amorcé au sujet du maintien ou du retrait de nos troupes après février 2009. A moins bien sûr, que le gouvernement Harper choisisse de promulguer sa propre politique de Défense.

CONCLUSION

Il a été démontré qu'à travers la période, les politiques de défense du Canada n'étaient généralement pas adaptées à la réalité politique du moment. L'évaluation du type et du nombre de missions auxquelles les Forces canadiennes devaient faire face n'étant pas juste, le gouvernement se voyait forcé de mettre ses critères de sélection des missions de côté. Bien que le contexte décrit dans le Livre Blanc de 1987 ait rendu le document rapidement nul et non avenu, le gouvernement conservateur n'a pas jugé bon de publier une nouvelle Politique de Défense avant 1992. La majorité des déploiements de force de la première moitié de la décennie auraient donc dû être évalués en fonction de critères élaborés pour une autre époque. Il a été démontré que de toute manière ces critères n'étaient pas sérieusement pris en considération. Le nouveau gouvernement libéral s'empressa donc dès 1994 de publier sa propre politique dès 1994. Bien que les critères d'évaluation ne soient pas foncièrement modifiés, celle-ci exprime clairement qu'en raison de son contexte financier le Canada se doit d'être plus sélectif quant aux missions qu'il entreprendra. Elle note également l'importance de maintenir des forces aptes au combat et polyvalentes. Malheureusement, la combinaison des réductions budgétaires et de l'augmentation du nombre et de la complexité des missions place les Forces canadiennes dans une situation difficile dès 2003. Cette détérioration des capacités nous permet de confirmer que malgré sa politique officielle, le gouvernement n'a pas été sélectif et n'a pas su maintenir des forces aptes au combat. L'Énoncé de Politique Internationale publié en fin de mandat par les libéraux semble confirmer cette situation en définissant des moyens alternatifs pour le Canada dans la gestion de ses intérêts sur la scène internationale. Ainsi, aucun des documents, *Défis et Engagements*,

la *Politique de Défense de 1992* et le *Livre Blanc de 1994*, n'ont eu d'impact significatif sur les décisions d'intervention du gouvernement, car en règle générale, ils n'étaient pas adaptés à la réalité géopolitique du moment.

Il sera intéressant de constater si le présent gouvernement conservateur publiera sa propre politique ou continuera de baser l'avenir de notre mission en Afghanistan sur l'énoncé publié par les libéraux. Dans les mois à venir, le gouvernement du Canada devra discuter et décider du retrait ou du maintien de nos troupes. Si l'histoire de la dernière décennie doit se répéter, cette décision ne sera pas basée sur les paramètres de notre politique de défense. Plutôt, tel qu'il sera démontré dans les deux prochains chapitres, elle sera influencée par la pression de nos alliés et principalement guidée par la volonté de l'opinion publique canadienne.

*Canada maintains its good standing with its allies by maintaining a professional, but small armed forces to deploy[...]Few politicians in power however, contemplated ever having to fulfill Canada's "commitments" [...]*³⁵

CHAPITRE 2 : LA PRESSION DES ALLIÉS

Le premier chapitre a démontré que dans ses décisions d'intervenir à l'étranger, le gouvernement n'était pas guidé par les paramètres de ses propres politiques. Ces dernières n'étant généralement pas adaptées à la réalité géopolitique du pays, elles n'ont jamais eu d'impact significatif sur les décisions. Les conséquences de l'absence de politique valides ne s'arrêtent pas là. En plus de guider notre gouvernement, ces dernières auraient dû jouer un rôle d'indicateur de nos intentions pour nos alliés. Alors qu'ils devaient eux-mêmes faire face au dilemme grandissant entre la volonté de leur opinion publique d'intervenir pour arrêter les conflits et leur propre réticence à s'engager trop à fond, ces alliés étaient ainsi en droit de se demander jusqu'où le gouvernement canadien était-il prêt à aller dans ses actions à l'étranger. En tentant d'adapter leur rôle à un ordre mondial en évolution, l'ONU, l'OTAN, les États-Unis et les autres alliés du Canada ont pris action sous le couvert d'alliance ou de coalition du moment, afin de rétablir ou maintenir la paix et la sécurité mondiale. Cherchant notre collaboration pour ces interventions, nos alliés ont fait pression sur le gouvernement canadien et ont ainsi influencé ses décisions. *Le présent chapitre permettra de démontrer que cette influence a joué un rôle important dans les décisions du gouvernement de déployer nos Forces armées. Sous ces pressions, les Forces canadiennes ont été appelées à intervenir dans des missions de plus en plus nombreuses, risquées et coûteuses. Nos alliés seront par*

³⁵ Douglas L. Bland, "Who Decides What? Civil-Military Relations in Canada and the United States.", *Canadian-American Public Policy*, no. 41 (février 2000) : p. 25-26.

contre en compétition avec l'opinion publique canadienne. Le dernier chapitre démontrera d'ailleurs que ces pressions alliées seront constamment supplantées par le poids de l'influence exercée par l'opinion publique canadienne.

Afin de mieux faire comprendre l'évolution de nos relations avec nos alliés, ainsi que de leurs influences sur les décisions du gouvernement canadien de déployer nos troupes à l'étranger, la démonstration a été divisée suivant trois périodes. La première, sous l'influence du parti Conservateur, débutait immédiatement après la Guerre Froide pour se terminer à l'arrivée au pouvoir du gouvernement Libéral de Jean Chrétien en 1993. Deuxièmement, la période dominée par le gouvernement Chrétien, pendant laquelle la majorité de l'évolution de nos relations avec les membres de l'OTAN est survenue, s'étend de 1993 jusqu'au 11 septembre 2001. Finalement, l'avènement des incidents du 11 septembre 2001 donnait le ton à la période dans laquelle nous nous trouvons toujours et qui est marquée par la domination de l'influence des États-Unis.

LA PÉRIODE CONSERVATRICE

Il a été expliqué que le Livre Blanc de 1987 était le document de référence pendant cette période. La nouvelle politique de Défense de 1992 n'ayant été publiée qu'en fin de mandat et en réaction à des changements déjà apportés. Suivant notre politique officielle, les alliés étaient en droit de s'attendre à ce que le gouvernement canadien maintienne ses engagements envers l'OTAN. La participation du Canada aux missions des Nations Unies devait de plus servir à éviter les conflits entre les deux superpuissances ou entre des membres de l'OTAN. Il sera démontré que pendant cette

période qui a été marquée par trois déploiements majeurs des Forces canadiennes à l'étranger, le gouvernement a effectivement été susceptible aux pressions de ses alliés. Pourtant, l'obtention ou le maintien de l'appui de l'opinion publique demeurait sa préoccupation principale. La première intervention se déroulera sous les auspices d'une résolution du Conseil de Sécurité de l'ONU et la pression américaine, alors que le Canada participa en 1991 à la coalition dirigée par le États-Unis afin de rétablir les frontières du Koweït suite à l'invasion par l'Irak. Dans un deuxième temps, les pressions de nos alliés européens s'ajouteront aux pressions américaines dans le cadre de notre déploiement initial en Bosnie. Finalement, toujours sous l'influence américaine, le gouvernement décidera d'intervenir en Somalie.

L'intervention en Irak

L'intervention en Irak, en début de période, est très représentative des changements qui se produisent à l'époque. On y retrouve un rôle grandissant pour l'ONU, alors que les travaux du Conseil de Sécurité sont désormais rendus possibles par le retour de bonnes relations entre ses membres permanents. L'Organisation était ainsi de nouveau capable de délibérer et de décider d'actions concrètes afin de maintenir la paix et la sécurité. Elle est toutefois dépendante de la volonté des états membres influents de former des coalitions afin d'agir en son nom. Les États-Unis démontrent clairement leur intention de prendre au sérieux leur rôle de seule superpuissance et de faire jouer cette puissance et son influence afin de protéger ses intérêts à la grandeur de la planète. Ils

s'attendent d'ailleurs à ce que leurs alliés contribuent militairement aux coalitions qu'ils dirigent³⁶. Les Alliés, cherchant à se positionner, contribueront.

Le Premier Ministre Brian Mulroney fut un des premiers dirigeants étrangers approchés par le Président Bush sr. afin de contribuer des forces en Irak³⁷. Le Canada à l'époque possédait un siège au Conseil de Sécurité de l'ONU et nous pouvons nous demander si l'attention américaine à notre égard n'était pas principalement due à ce fait, plutôt qu'à la valeur de notre engagement³⁸. Toutefois afin d'assurer la légitimité, offerte par le Conseil de Sécurité, le Canada a insisté pour que les États-Unis obtiennent une résolution du Conseil avant d'entreprendre des actions offensives. Cette insistance a servi à distancer la politique canadienne des visées américaines, en la rapprochant de notre idéal multi nationaliste³⁹. Par ce discours, le gouvernement a cherché à minimiser, aux yeux de son opinion publique, le poids réel de l'influence américaine. Cette influence, très présente poussera d'ailleurs le Premier Ministre à autoriser le déploiement de trois navires dans la région du Golfe Persique avant même le début des hostilités ou la convocation du Parlement. Même s'il en a le pouvoir légitime, c'est la première fois en cinquante ans que le Premier Ministre décide d'engager des troupes à l'étranger sans l'approbation du Parlement. L'opposition, dirigée par Jean Chrétien est furieuse. Chrétien affirmera que le Brian Mulroney n'avait pas l'autorité morale de commettre les

³⁶ Sokolsky, *Realism Canadian Style...*, p. 6.

³⁷ G. Allen, "Savoring victories.", *Maclean's*, 25 mars 1991, p. 14; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 18 mars 2007.

³⁸ Marci McDonald, "A joint agenda.", *Maclean's*, 25 septembre 1995, p. 46; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 18 mars 2007.

³⁹ Ian L. Macdonald, "The burden of choice.", *Maclean's*, 7 octobre 2002, p. 30; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 18 mars 2007.

troupes. Pourtant, un mois plus tard, sous la pression du Secrétaire d'état américain, le Premier Ministre augmentera son engagement en déployant un escadron de CF-18 au Qatar⁴⁰. Ces troupes seront les premières troupes canadiennes à quitter l'Europe centrale, malgré l'engagement canadien envers l'OTAN. Jean Chrétien sera rabroué en Chambre, alors que son parti d'opposition sera divisé lors du vote. Grâce à son discours appuyé sur une Résolution du Conseil de Sécurité, le gouvernement a réussi à faire face aux pressions américaines tout en semblant s'éloigner de la position plus offensive de ces derniers.

Au lendemain de ce conflit, les analystes politiques, faisant le bilan des performances du gouvernement déclareront : "Canada must decide what place it seeks in U.S. President George Bush's « new world order » and how much the country is prepared to pay for it."⁴¹ Nos alliés restent pour la première fois perplexes devant les décisions de notre gouvernement. Cette mission donne pourtant le ton à ce qui suivra. En adoptant un discours orienté vers le maintien de la paix dans le monde et fort d'une résolution du Conseil de Sécurité le gouvernement canadien fait la démonstration que peut-importe le poids des pressions alliés, il se doit d'abord et avant tout d'obtenir l'appui de son public.

L'intervention en Bosnie sous l'ONU

La deuxième intervention majeure à laquelle le Canada participera est la mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (UNPROFOR/UNPF). Clairement sous

⁴⁰ McDonald, *A joint agenda*.

⁴¹ E. K. Fulton et W. Lowther, "What the war did for Canada.", *Maclean's*, 11 mars 1991, p. 30; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 18 mars 2007.

l'égide de l'ONU, il sera plus facile de convaincre le public de ses bienfaits. Toutefois, elle n'est pas complètement libre de l'influence de nos alliés européens et américains. Le Canada y déploiera, un de ses plus gros contingents de l'histoire. La composition initiale de ce contingent de 1300 membres provenant de la Brigade canadienne déployée en Allemagne. De nouveau perplexes, nos alliés de l'OTAN regarderont ainsi le Canada continuer d'éroder son engagement pour la défense de l'Europe centrale, sans en faire l'annonce officielle. De leur côté, la majorité des pays européens membres de l'OTAN accepteront de contribuer des troupes et l'OTAN autorisera l'emploi de ses forces aériennes par l'ONU afin de leurs offrir une protection⁴². Bien qu'ils refusent de contribuer des troupes au sol, les Américains supporteront la mission. En fait, ils supporteront directement l'engagement canadien. Ainsi, lorsque le Canada s'engage à rouvrir l'aéroport de Sarajevo en déplaçant ses forces terrestres de Daruvar vers Sarajevo, traversant la Bosnie du nord au sud, le convoi canadien recevra une couverture aérienne fournie par les Américains⁴³. La politique américaine ne deviendra interventionniste que plus tard dans le conflit. Dans l'ensemble, elle demeurera une politique d'encerclement visant à éviter la propagation du conflit à l'extérieur des Balkans.

La perplexité de nos alliés face aux décisions de notre gouvernement sera accentuée dans le cadre de cette intervention. L'intérêt général que les alliés de l'OTAN portent à cette mission, incite le Canada à s'impliquer, même s'il doit pour ce faire aller à

⁴² Stephen Oxman, "The veto alliance.", *New Republic*, vol. 209 (septembre 1993) : p. 9; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 18 mars 2007.

⁴³ Andrew Bliski, "Planning for maximum danger.", *Maclean's*, 13 juillet 1992, p. 36-37; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 18 mars 2007.

l'encontre de sa politique en poursuivant le retrait de ses troupes d'Europe centrale. Étant sans équivoque sous l'égide de l'ONU, le gouvernement aura peu de difficulté à gagner d'abord l'appui du public canadien.

La Somalie

Le troisième et dernier engagement important de la période sera la Somalie. En fin de mandat, les Conservateurs décideront de déployer en janvier 1993, un Groupe Bataillon du Régiment aéroporté en Somalie. Le débat sur la décision canadienne de participer à cette mission fait ressortir la dualité entre l'influence américaine et la volonté du public canadien d'agir sous l'égide de l'ONU. La participation canadienne à la coalition sera recherchée par les Américains, car elle est perçue comme un gage de légitimité de l'action militaire à des fins humanitaires. Le gouvernement canadien ne cèdera pas aux pressions américaines avant de s'être d'abord assuré du support de son opinion publique. Il obtiendra cet appui en enveloppant l'image de sa participation dans un discours humanitaire visant à démontrer son écoute de la population canadienne, qui réclame la fin des souffrances du peuple somalien⁴⁴.

Pendant cette première période où les Forces canadiennes ont vu le tempo de leurs déploiements augmenter, les pressions alliées ont incité le Canada à aller à l'extérieur des engagements contenus dans ses politiques. Toutefois, le gouvernement canadien est toujours demeuré conscient que pour pouvoir réagir aux pressions imposées par ses alliés,

⁴⁴ Desmond Morton, "What a historian told the defence minister.", *Beaver*, vol.77 (décembre 1997/janvier 1998) : p. 48; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 7 mars 2007.

il devait d'abord obtenir l'appui du public en lui présentant l'image d'un pays contributeur au maintien de la paix dans le monde.

LE GOUVERNEMENT LIBÉRAL DE JEAN CHRÉTIEN

Pendant cette période, alors que du *Livre Blanc de 1994* était en vigueur, les Forces canadiennes ont dû apprendre à faire plus avec moins. On leur a demandé de demeurer polyvalentes et aptes au combat afin d'intervenir auprès des meilleurs. Pourtant leurs capacités iront en se dégradant et les alliés ne sauront éviter de s'en rendre compte et de nous le faire remarquer. L'influence allié ne sera plus seulement axée vers le besoin de participation canadienne à des missions mais également vers le besoin pour le Canada de réinvestir dans ses Forces armées afin qu'elles puissent effectivement contribuer positivement aux missions. D'ailleurs, l'agenda de "sécurité humaine" du gouvernement libéral, agacera les Américains⁴⁵. Les Libéraux tenteront tant bien que mal de maintenir leur feuille de route en matière de politique étrangère et continueront d'essayer de projeter l'image d'un pays contributeur à la paix mondiale⁴⁶. Il sera démontré que le gouvernement est demeuré pendant cette période susceptible aux pressions de ses alliés. Pourtant, ses nouveaux concepts d'intervention, adaptés à la volonté de son opinion publique, ne feront qu'exaspérer davantage ces derniers. Malgré l'importance de ces pressions, le gouvernement suivra avant tout la voix de son opinion publique.

⁴⁵ Sokolsky, *Realism Canadian Style...*, p. 16.

⁴⁶ Bland, *Canada and Military coalitions ...*, p. 19.

Les interventions survenues pendant cette période seront divisées en trois catégories, afin d'en faciliter l'analyse. Premièrement, les échecs du Canada en Afrique seront explorés. Ayant pris la direction des opérations, le Canada ne réussira pas à influencer à son tour ses alliés et exposera au grand jour ses lacunes. Deuxièmement, les interventions dans les Balkans et en Haïti seront regroupées, car ces dernières permettent de noter la modification du discours du gouvernement afin de satisfaire à la fois son opinion publique et ses alliés. Finalement, l'exploration du retour du Canada vers le confort des missions de l'ONU au Timor-Oriental et en Éthiopie/Érythrée démontrera la volonté du Canada d'être perçu comme pouvant agir à l'extérieur de l'influence de ses alliés traditionnels.

Les échecs en Afrique

Dans le cadre de la mission au Rwanda en 1994 et de l'embryon de mission au Zaïre/Uganda en 1996, le Canada tenta de démontrer qu'il avait la volonté de jouer un rôle influent mais malheureusement il démontra également qu'il n'en a plus les capacités. De plus, il deviendra évident que ses efforts afin de maintenir son image de gardiens de la paix ne cadrent plus très bien avec les priorités de ses alliés.

Le récit de l'intervention des Nations Unies au Rwanda est tragique. Malgré la reconnaissance internationale qu'une tragédie s'y prépare, les grands de ce monde ne semblent pas prêts à y investir des troupes. Malgré un accord de paix entre les factions rivales et le vote en octobre 1993 du Conseil de Sécurité autorisant l'envoi d'une force militaire de 2500 hommes, aucun allié principal du Canada n'acceptera d'y participer.

Le Canada à la tête de la mission, tentera tend bien que mal de supporter son engagement, mais la force aura des succès mitigés. En avril 1994, alors que le conflit éclate de nouveau et avec une violence accrue, la majorité des pays membres de la mission retireront leurs forces plutôt que de les voir s'enliser. Ce n'est qu'à la mi-mai, après avoir été témoin de centaines de milliers de morts que le Conseil de Sécurité autorise l'envoi de 5500 troupes pour rétablir la situation. Autre le Canada, qui prépare l'envoi supplémentaire de 300 spécialistes des communications, seuls des pays africains, Ghana, Éthiopie et Sénégal, offriront des troupes⁴⁷. Le gouvernement canadien est intervenu suivant la volonté de sa population de jouer un rôle de gardien de la paix mondiale, plutôt que de suivre le courant non-interventionniste généré par ses alliés traditionnels.

L'évolution naturelle de la crise au Rwanda a permis à la situation de se rétablir dans le pays. Pourtant, à la fin du conflit, des centaines de milliers de réfugiés sont enfermés dans des camps dans les pays voisins, où la crise humanitaire semble imminente. Le gouvernement canadien ne pourra résister une deuxième fois à l'appel de l'intervention humanitaire dans la région des Grands Lacs africains. Jean Chrétien initiera un effort visant à mobiliser jusqu'à 15 000 troupes étrangères sous le commandement canadien afin de faciliter la distribution de l'aide internationale et le retour des réfugiés vers le Rwanda⁴⁸. Les États-Unis et la Grande-Bretagne, supporteront cette fois l'initiative canadienne, mais demeureront réticents à y contribuer des troupes. Les États-Unis reconnaîtront alors que sans leurs capacités logistiques et financières,

⁴⁷ "Help for Rwanda.", *Maclean's*, 13 juin 1994, p. 32; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 18 mars 2007.

⁴⁸ Anthony Wilson-Smith, "Mission of mercy.", *Maclean's*, 25 novembre 1996, p. 88-90; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 18 mars 2007.

l'intervention canadienne serait dans les faits impossible⁴⁹. Toutefois, ces derniers attendront le début du retour spontané des réfugiés afin de commettre 5000 troupes à cette mission qui ne semble plus requise⁵⁰. Le retour spontané des réfugiés incitera également les autres alliés à réduire leurs offres de troupes⁵¹. En fin de compte, seuls les groupes de reconnaissance et d'avant-garde canadiens seront déployés dans la région. Malgré tous ses efforts, le gouvernement canadien n'a pas été en mesure de diriger les efforts de ses alliés.

Le contraste entre capacité réelle et ambition a été mis à jour et est désormais évident aux yeux de nos alliés. Pour plusieurs experts, le manque de ressources logistiques et de commandement et contrôle était tel, que le fait que la situation se soit résorbée d'elle-même, ne nécessitant pas l'envoi de la mission, nous a évité une humiliation importante⁵². Cette mission a rendu apparente une brisure entre notre idéal favorisant l'intervention humanitaire et la réalité perçue par nos alliés de ce qui est désormais requis comme intervention militaire. Un analyste américain a d'ailleurs déclaré : "It's better that we didn't go in as peacekeepers...only useful mission now would be to go in and fight to resolve things. But Canada never seems willing to fight.

⁴⁹ "Into Zaire.", *Economist*, vol. 341 (novembre 1996) : p. 17; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 18 mars 2007.

⁵⁰ Carroll Bogert et Marcus Mabry, "Running scared.", *Newsweek*, 25 novembre 1996, p. 40-41; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 18 mars 2007.

⁵¹ "Administration reduces force for Zaire mission.", *Congressional Quarterly Weekly Report*, vol. 54 (novembre 1996) : p. 3315; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 18 mars 2007.

⁵² Bland, *Canada and Military coalitions ...*, p. 11.

You're still caught up in idiotic pacifism.”⁵³ En Afrique, le Canada est intervenu sous le poids de l'opinion publique canadienne, désormais convaincue de l'image nationale de gardien de la paix. Le gouvernement canadien n'a pas suivi l'influence de nos alliés qui poussaient vers l'inaction ou l'intervention plus robuste. Toutefois, nos actions ont mis à jour les lacunes de nos Forces armées et nos alliés seront désormais de plus en plus critiques face aux politiques de réductions du gouvernement de Jean Chrétien.

Les Balkans et Haïti

Suite à ces premiers balbutiements du gouvernement de Jean Chrétien sur la scène internationale, l'influence directe alliée reprendra sa place lors des débats visant à déployer des troupes pour la mission de l'OTAN en Bosnie en 1995 (IFOR), dans le cadre de notre déploiement en Haïti en 1996 et finalement au Kosovo en 1998. Le Canada y retrouve son rôle de suiveur, subissant les pressions grandissantes des États-Unis et des autres pays membres de l'OTAN.

La Bosnie

À l'été 1995, le Canada était en Bosnie depuis déjà près de trois ans. La pression des alliés membres de l'OTAN s'est d'abord fait sentir alors que l'Alliance voulait le support des pays membres pour l'utilisation de bombardements afin d'empêcher les avancées serbes en Bosnie⁵⁴. Le Canada est demeuré hésitant, mais a finalement

⁵³ George Koch, "Operation political assurance.", *Alberta Report*, vol. 23 (décembre 1996) : p.13-14; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 18 mars 2007.

⁵⁴ Kaye E. Fulton, "Running on Empty", *Macleans*, 31 juillet 1995, p. 31; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 7 mars 2007.

supporté silencieusement la proposition. Pendant l'été, la prise en otage télévisée de nos casques bleus a piqué l'intérêt du public canadien⁵⁵. Si bien qu'au moment d'entreprendre les négociations avec ses alliés pour l'envoi de troupes, sur une nouvelle mission en Bosnie, mais cette fois sous l'égide de l'OTAN, le gouvernement canadien devait composer plus que jamais avec cette dualité de la pression, ses alliés d'un côté et sa population de l'autre. Le manque d'engagement du Canada perçu initialement par les alliés s'est aggravé. Les États-Unis insistent pour que le Canada fournisse 5000 troupes alors que le gouvernement canadien étudie la possibilité d'une contribution d'entre 150 et 2000 troupes. L'évaluation de 2000 étant estimée nécessaire afin de permettre au Canada de redorer son blason auprès de ses alliés, suite à son retrait prématuré d'Europe en 1992 et son manque de support envers les frappes aériennes⁵⁶. Le débat se transportera à la Chambre des Communes. Cette fois, le Parlement est consulté avant l'engagement des troupes, même si les partis de l'opposition accusent le Cabinet d'avoir pris sa décision avant le début des discussions. À travers ce débat, le public sera informé des dangers accrus qu'encourent nos militaires sur cette mission où ils ne porteront pas le béret bleu⁵⁷. De son côté, le gouvernement devra adapter son discours, mais présentera tout de même la mission comme une nécessité humanitaire. Il reconnaissait qu'il ne s'agissait pas d'une mission de maintien de paix, mais le Canada avait tout de même la responsabilité d'agir pour protéger le peuple bosniaque. L'opposition accusera le gouvernement de

⁵⁵ Mark Clayton, "Summertime...and the livin' is ...edgy.", *Christian Science Monitor*, vol. 87 (juin 1995) : p.7; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 7 mars 2007.

⁵⁶ Luke Fisher et Carl Mollins, "Back to Bosnia?", *Maclean's*, 30 octobre 1995, p. 44; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 7 mars 2007.

⁵⁷ Luke Fisher et Bruce Wallace, "Back to Bosnia.", *Maclean's*, 18 décembre 1995, p. 18-19; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 7 mars 2007.

tenter simplement de préserver la crédibilité de l'ONU et sa propre feuille de route en matière de politique étrangère⁵⁸. En raison du délai forcé par le débat, le Canada sera le dernier parmi les alliés de l'OTAN à annoncer sa participation à la mission par l'envoi de seulement 1000 troupes⁵⁹. Malgré la contribution, l'hésitation et le manque d'engagement du gouvernement ne font qu'encourager le questionnement déjà bien amorcé de nos alliés, quant à notre volonté et nos capacités. Malgré les pressions externes, le gouvernement a d'abord dû modifier son discours afin de gagner l'appui de son opinion publique avant de pouvoir s'engager.

Le cas d'Haïti

Le gouvernement Chrétien poursuivra ses tentatives pour maintenir sa crédibilité internationale, son image d'engager humanitaire et la perception de son indépendance des États-Unis dans le cadre des discussions pour le remplacement des troupes américaines en Haïti au début de 1996. Les Américains qui avaient envahi le pays afin de garantir sa stabilité se retrouvaient alors responsables d'une mission composée de 6000 troupes multinationales⁶⁰. Leur engagement se terminant à la fin de février 1996, ils demandent alors au Canada, sous le couvert des Nations Unies, de prendre la direction de la mission, qui sera réduite à 1800 troupes⁶¹. Les Libéraux s'engageront à fond dans le projet. Ce

⁵⁸ George Koch, "Death before liberal dishonour.", *Alberta Report*, vol. 22 (avril 1995) : p.18; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 7 mars 2007.

⁵⁹ "Peace on earth, especially Haiti.", *Economist*, vol. 338 (mars 1996) : p.46-48; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 7 mars 2007.

⁶⁰ *Help for Rwanda*.

⁶¹ "Haiti beckons.", *Maclean's*, 5 février 1996, p. 33; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 18 mars 2007.

dernier toutefois rencontre l'opposition de la Chine au Conseil de Sécurité. Afin de régler l'impasse, le Canada, à la dernière heure, acceptera de payer pour l'envoi de ses propres troupes, une dépense estimée à 24 millions \$⁶². Le Canada devait payer ou se retirer complètement⁶³. Suivant l'influence de nos alliés déjà perplexes quant à nos capacités, le gouvernement décida de s'engager.

Il n'était toutefois pas seulement influencé par les Américains et intéressé à démontrer sa capacité d'agir internationalement sans ses derniers. Nous verrons au prochain chapitre, que le gouvernement subissait des pressions importantes de la part de la diaspora haïtienne au pays et que cette décision avait ainsi des implications importantes en politique interne⁶⁴. Placé dans une position où il pouvait non seulement satisfaire un allié important, mais gagner du crédit sur la scène nationale et internationale, le gouvernement n'hésitera pas longtemps avant de s'investir. Il devra toutefois de nouveau avant tout adapter son discours à son opinion publique, pour être perçu comme indépendant de son puissant voisin.

Le Kosovo

Pour ce qui est du Kosovo, la pression de l'OTAN forcera le Canada à s'engager auprès de ses alliés dans un conflit qui n'est pas supporté par le Conseil de Sécurité. La nature intra-étatique du conflit et la volonté de l'OTAN d'attaquer délibérément un état

⁶² *Peace on earth, especially Haiti.*

⁶³ Luke Fisher et Nomi Morris, "Breaking a deadlock.", *Maclean's*, 11 mars 1996, p. 28; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 18 mars 2007.

⁶⁴ *Peace on earth, especially Haiti.*

souverain font s'élever l'opposition. La politique américaine visant à contenir le conflit dans les Balkans les force maintenant à agir. Bill Clinton annoncera : "If we don't act, the war will spread."⁶⁵ Le Canada comme les autres membres de l'OTAN supportera l'intervention en fournissant avions et troupes au sol. Le gouvernement s'assure toutefois de confirmer que les 800 troupes, positionnées en Macédoine, ne seraient pas impliquées dans une offensive terrestre sans discussion préalable du Parlement⁶⁶. La campagne aérienne de son côté met à l'épreuve la nouvelle politique d'intervention basée sur la "sécurité humaine" du Ministre des Affaires Étrangères. Ce dernier fait d'ailleurs fonder les sourcils de certains alliés lorsqu'il commente les effets négatifs des dommages collatéraux créés par les bombes manquant leur cible. Il devra se reprendre et préciser : "All I was trying to say was that if you are conducting a war based on human security principles, then the means have to be in some accordance with the ends."⁶⁷ Curieusement, au moment où cette campagne commencera à montrer des signes de succès et qu'un accord entre le gouvernement yougoslave et l'OTAN sera proche, le ministre canadien ne sera pas invité à une rencontre secrète des membres du G-7⁶⁸.

L'augmentation de l'influence américaine pendant la crise du Kosovo fut importante. "Washington's NATO led war in Yugoslavia can only be understood as part

⁶⁵ "Policy by other means.", *Canada and the world Backgrounder*, vol. 65 (septembre 1999) : p. 22-25; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 20 mars 2007.

⁶⁶ Tom Fennell, John Geddes, Luke Fisher et Davis Sheremara, "Raising the stakes.", *Maclean's*, 10 mai 1999, p. 52; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 18 mars 2007.

⁶⁷ Bruce Wallace, "Bombs and rhetoric.", *Maclean's*, 7 juin 1999, p. 40; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 18 mars 2007.

⁶⁸ Allan Fotheringham, "The lessons of Kosovo.", *Maclean's*, 14 juin 1999, p. 1; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 18 mars 2007.

of a general expansion of US power.”⁶⁹ Au Canada, l’importance de cette influence se fait également de plus en plus sentir, incitera le gouvernement à s’engager dans des conflits qui ne cadrent pas avec ses politiques. Le discours de “sécurité humaine ” devra être bien enveloppé afin de convaincre le public que notre intervention vise la protection du peuple kosovar. Lorsque cette nouvelle image d’intervention humanitaire sera mise en doute par les dommages collatéraux, la réaction du ministre sera conséquente au discours national, mais sur la scène internationale elle servira à amplifier le doute de nos alliés quant aux choix politiques de notre gouvernement. Malgré les bénéfices acquis auprès des Américains en Haïti, nos hésitations en Bosnie et notre apparent manque de conviction au Kosovo feront augmenter les doutes dans l’esprit de nos alliés européens.

Le confort de l’ONU

Finalement, dans ce contexte, le gouvernement retournera au confort des missions de l’ONU. Cette organisation ayant réalisé son propre manque de crédibilité en tant que gestionnaire de crise, se contentera désormais de prévenir les conflits, garder la paix et reconstruire les pays après la crise. Elle confiera à des organisations régionales ou de coalitions le rôle de rétablir la paix. Pour rétablir son influence, elle lancera dans des missions cadrant avec ce nouveau rôle⁷⁰. Le Canada contribuera à ce renouveau, y voyant l’opportunité de regagner un peu d’influence tout en respectant ses aspirations politiques de sécurité humaine et d’indépendance des États-Unis. Toutefois, la brisure

⁶⁹ James Petras, “Saving Kosovo by Destroying It.”, *Canadian Dimension*, vol. 33 (mai/juin 1999) : p. 12-15; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 20 mars 2007.

⁷⁰ Thierry Tardy, “UN Peace Operations in Light of the Events of 11 September 2001”, *Peace Operations After 11 September 2001*, sous la direction de Thierry Tardy (Londres : Frank Cass, 2003), p. 15.

entre nos capacités et notre volonté deviendra de plus en plus évidente. Nous contribuerons entre autres, avec des moyens de plus en plus limités aux missions dirigées par l’Australie au Timor-Oriental en 1999 et en testant le principe du “early in, early out” en Érythrée/Éthiopie en 2000. En s’éloignant de ses alliés traditionnels, le Canada s’éloignait de leurs pressions grandissantes et tentait de regagner du crédit sur la scène internationale grâce à un nouveau principe d’intervention, qui respectait les capacités réduites des ses Forces armées.

Le Timor-Oriental

La mission au Timor-Oriental sera la plus grosse intervention canadienne en Asie depuis la guerre de Corée⁷¹ même si nous ne sommes pas capables de réunir plus de 600 troupes, toutes âmes confondues (armée, marine et aviation). Les difficultés mécaniques répétées que rencontreront nos CC-130 tentant de déployer ce petit contingent serviront d’épiphanie à nos détracteurs et confirmeront au monde entier nos lacunes en matière de projection de forces⁷². Malgré la pression des Nations Unies et de l’Indonésie, l’engagement du Canada ne sera pas renouvelé et les troupes rentreront au pays après le déploiement initial de six mois⁷³. Le discours que Jean Chrétien tenait en début de mission ne semble plus s’appliquer : “We are always there, like boy scouts, somewhat...and we are happy and the Canadians love it. They think it is a nice way for

⁷¹ Warren Caragata, “Out of Timor.”, *Maclean’s*, 20 mars 2000, p. 26-28; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 20 mars 2007.

⁷² Joe Woodard, “Butchers, yes, but they’ve got money.”, *Alberta Report*, vol. 26 (octobre 1999) : p. 11-12; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 20 mars 2007.

⁷³ Caragata, *Out of Timor*.

Canadians to be present around the world.”⁷⁴ Même si cette mission a mené à des succès apparents, le Canada en tentant d’agir seul, dans sa recherche de l’idéal humanitaire, avait dévoilé au grand jour les lacunes de ses Forces armées.

Éthiopie et Érythrée

Viendra alors le principe du “early in/early out” devant permettre au Canada de respecter sa politique tout en étant plus sélectif quant aux missions dans lesquelles il se lançait. Le Canada s’engageait à déployer ses forces rapidement afin d’établir la mission. Puis il se retirerait laissant la place à des pays ou coalitions moins “capables”. Le Canada se retrouvait ainsi forcé dans des coalitions moins puissantes, des missions moins risquées, plus courtes, avec des objectifs spécifiques et une durée prévisible. Il évitait les enlisements généralement associés aux coalitions et trouvait ce genre d’engagements plus représentatifs des objectifs et des moyens du Canada⁷⁵. Ce principe a été mis de l’avant en Érythrée/Éthiopie en 2000.

Ce principe éloignait toutefois le pays de ses alliés traditionnels. Le Canada n’était pas prêt à les suivre dans des missions de plus en plus risquées où l’usage de la force était de plus en plus accepté, principalement parce que cela l’éloignait des idéaux de sa population. Il était surtout incapable de maintenir les capacités de ses Forces armées en raison des réductions budgétaires imposées par ses politiques. À la fin de la décennie 90, le Canada n’a plus les ressources militaires afin de suivre le tempo effréné des missions à l’étranger. Suite à ses insuccès en Afrique, ses hésitations dans les

⁷⁴ Woodard, *Butchers, yes, but they’ve got money*.

⁷⁵ Bland, *Canada and Military coalitions ...*, p. 14.

Balkans, son manque de mobilité et son incapacité à soutenir ses engagements, les alliés questionnent désormais le rôle réel que peut jouer le Canada dans le monde. La réponse du Canada se matérialisant sous la forme de cette nouvelle politique du “early in/early out”, ne fera qu’exaspérer d’avantages nos alliés traditionnels en leur confirmant que nous n’avons plus la capacité de répondre à leurs attentes.

DES INCIDENTS DE 2001 À AUJOURD’HUI

Les évènements du 11 septembre 2001 bouleverseront à la fois les politiques étrangères canadienne et américaine. Cette dernière, sous l’influence de G.W. Bush, passera, selon la description de Joel Sokolsky, de l’unilatéralisme avec une attitude, à l’unilatéralisme avec une vengeance⁷⁶. Au lendemain des attentats, la réaction du gouvernement canadien est ambivalente. La version écrite de la déclaration du Premier Ministre annonce que nous supporterons les États-Unis, dans leur vengeance, alors que le discours prononcé présente la nuance importante : “We are not faced with that [same] situation.”⁷⁷ Le discours toutefois s’estompe rapidement et le gouvernement se tourne vers les faits concrets. Pendant cette période, ce dernier sera sans équivoque très influencé par les pressions américaines. Celles-ci forceront l’engagement de nos forces armées dans une intervention où les risques et les coûts sont plus élevés que jamais.

Les États-Unis, déjà inquiets des capacités militaires canadiennes questionneront désormais ouvertement les priorités d’Ottawa quant à la protection du territoire. Ottawa

⁷⁶ Sokolsky, *Realism Canadian Style...*, p. 21.

⁷⁷ Kim Richard Nossal, “Canadian Foreign Policy After 9/11: Realignment, Reorientation or Reinforcement?”, extrait de *Foreign Policy Realignment in the Age of Terror*, sous la direction de Lenard Cohen, Brian Job et Alexander Moens, (Toronto : The Canadian Institute of Strategic Studies, 2003), p. 22.

tournera ses efforts vers la démonstration de sa volonté de coopérer et d'investir dans les domaines que nos voisins du sud jugent importants afin d'éviter la fermeture des frontières vitales au maintien de l'économie. Naîtra alors le principe du "Canada en premier", la volonté d'investir dans les moyens de sécurité, dont les Forces canadiennes, afin d'assurer la sécurité des canadiens. Dans son regard vers l'étranger le gouvernement doit désormais être encore plus sélectif dans les missions qu'il confie à nos Forces armées. Malgré cette considération, l'évocation de l'article 5 du Traité de l'OTAN, a forcé le Canada à s'engager auprès des Américains dans la campagne contre les Talibans en Afghanistan⁷⁸. Le premier contingent canadien n'est promis aux Américains que pour une période de six mois. Il se retirera tel que prévu en août 02, après avoir subi la perte de quatre soldats suite à un tir fratricide.

Quelques mois plus tard, l'influence américaine poussera le gouvernement de Jean Chrétien à annoncer le retour en Afghanistan des Forces canadiennes. Cette fois 2000 troupes seront déployées à Kabul, pour une mission de rétablissement de la paix et de reconstitution supportée par une résolution du Conseil de Sécurité de l'ONU. Officiellement, le gouvernement canadien désire assurer le monde et les Canadiens que le pays fera sa part pour enrayer le terrorisme qui menace notre société et aider l'Afghanistan à se rebâtir suite au départ des Talibans⁷⁹. Dans les coulisses toutefois,

⁷⁸ Ronald J. Bee, "Watershed and Continuity", extrait de *Foreign Policy Realignment in the Age of Terror*, sous la direction de Lenard Cohen, Brian Job et Alexander Moens (Toronto : The Canadian Institute of Strategic Studies, 2003), p. 44.

⁷⁹ Canada. Défense National. "Discours de L'honorable John McCallum Ministre de la Défense nationale à la Conférence des Associations de défense." (Ottawa, 27 février 2003) [revue en ligne]; accessible à http://www.dnd.ca/site/newsroom/view_news_f.asp?id=1663; Internet; consulté le 1 avril 2007.

plusieurs hypothèses connexes circulent. Le gouvernement ayant senti venir l'intervention américaine en Irak se serait engagé massivement (en considérant les moyens canadiens de l'époque) en Afghanistan afin de pouvoir justifier son absence auprès de ses alliés dans une intervention que l'ONU ne semblait pas prête à supporter. L'Afghanistan offrait une porte de sortie pour le gouvernement qui tentait d'éviter le dialogue américain de "changement de régime" pour l'Irak, et du même coup la montée de l'opposition populaire à la guerre en Irak, particulièrement au Québec⁸⁰. En cette période préélectorale, le gouvernement se devait de répondre à l'influence américaine mais surtout de maintenir sa popularité au pays. Les pressions américaines forceront le gouvernement à déployer ses Forces armées sur une mission à hauts risques. Ce sera toutefois l'opinion publique canadienne qui dictera la voie à suivre. Pour soutenir cette intervention, le Canada mettra fin, sans tambours ni clairons à ses engagements massifs de troupes sur des missions dites de paix, avec le retrait entre autres du gros de nos troupes de Bosnie en 2004 et des hauteurs du Golan dans l'année qui suivra. Les soldats canadiens demeurent impliqués en petits nombres sur diverses missions de l'ONU, mais l'effort principal du Canada est clairement établi en Afghanistan.

Le gouvernement libéral perdra ses élections, mais avant celles-ci il choisira de s'engager auprès de ses alliés à prendre le contrôle de la reconstruction de la province de Kandahar. Le gouvernement minoritaire conservateur qui le remplacera et maintiendra l'engagement canadien en Afghanistan. Dans le cadre de ce mandat, les Forces canadiennes sont employées dans des opérations de combat d'une envergure que nous

⁸⁰ Sokolsky, *Realism Canadian Style...*, p. 8.

n'avons pas connue depuis le conflit en Corée. Cette mission beaucoup plus dangereuse demande un réinvestissement immédiat dans les équipements de la force déployée. À grand coup de moyens, nous vivons le retour du Canada parmi le cercle des alliés influents de l'OTAN. L'intervention militaire en Afghanistan semble toutefois vouloir s'enliser. Un risque que courent toutes les coalitions d'envergure. Depuis les événements du 11 septembre 2001, le poids des pressions américaines a poussé le gouvernement canadien à s'investir dans une mission plus risquée et plus coûteuse que les précédentes. Le retour du pays dans le cercle d'influence de l'OTAN c'est fait à grand prix, financièrement et en vies humaines. Il sera intéressant de constater quelles sortes de pressions seront exercées sur le Canada par nos alliés, lorsque notre engagement actuel se terminera en février 2009. Il faut se rappeler toutefois que c'est suivant la tendance indiquée par son opinion publique que le gouvernement s'est investi dans cette mission.

CONCLUSION

L'influence de nos alliés a joué un rôle important dans toutes les décisions de notre gouvernement d'intervenir militairement à l'étranger. Cette influence s'est exercée de manière directe en forçant notre participation ou de manière indirecte en poussant le gouvernement à démontrer son indépendance. L'étude de l'évolution de cette influence permet de constater quand début de période les alliés recherchaient la présence canadienne pour la contribution positive que ses forces pouvaient apporter ou pour leur réputation de gardiens de la paix. Le gouvernement était influencé par ces pressions, mais cherchait toutefois à paraître s'en distancer pour le bienfait de sa politique nationale.

La démonstration de notre incapacité à influencer à notre tour nos alliés, dans le cadre de nos interventions en Afrique, forcera le gouvernement à regagner les rangs et se soumettre de nouveau à l'influence directe de l'OTAN et des États-Unis. Avec les années toutefois, les alliés se sont mis à douter des capacités canadiennes au point de rendre publiques leurs inquiétudes. Le Canada a alors tenté de retourner dans le confort des missions de l'ONU, à nouveau loin des pressions de ses alliés traditionnels, cherchant à en retirer le plus de bénéfice possible sur la scène internationale et nationale. Ces interventions n'ont pourtant principalement servi qu'à confirmer le déclin de nos capacités. La pression américaine ayant pris les devants suite aux événements du 11 septembre 2001, le Canada n'a pas eu le choix de s'adapter. Le gouvernement canadien, soucieux de maintenir ses bonnes relations avec son voisin influent, a toutefois dû jouer ses cartes afin de satisfaire d'abord son opinion publique.

À travers l'évolution de cette influence, il est ainsi possible de constater que le gouvernement a maintenu auprès de son opinion publique l'image d'un pays contributeur à la paix mondiale qui occupe une place de choix sur l'échiquier mondial en raison de son passé de gardien de la paix et de sa volonté de poursuivre ses efforts. Même si les pressions alliées ont été constantes et qu'elles ont incité le Canada à s'investir dans des missions de plus en plus nombreuses, risquées et coûteuses, il sera démontré dans le prochain chapitre, que ces pressions ont constamment été supplantées dans le processus de décision du gouvernement, par le poids encore plus grand de l'opinion publique canadienne.

Les gouvernants savent que de pareilles interventions ne peuvent être conduites contre les vœux de la population ou du moins sans son soutien implicite⁸¹.

CHAPITRE 3 : L'ÉVOLUTION DE L'INFLUENCE DE L'OPINION PUBLIQUE

Au cours des chapitres précédents, il a été expliqué que le gouvernement ne disposait pas de politiques valides pour le guider dans ses décisions d'intervenir à l'étranger et qu'il était ainsi susceptible d'être influencé par ses alliés. Cependant, malgré l'importance de la pression faite par nos alliés, cette dernière n'était pas la préoccupation principale du gouvernement quand venait le temps de décider du déploiement de troupes canadiennes. Le présent chapitre étudiera la part de responsabilité du public canadien dans ces décisions. *Il sera démontré que le gouvernement, soucieux de se maintenir au pouvoir, devra s'assurer avant tout, de l'appui de l'opinion publique, afin d'obtenir la liberté d'action essentielle à son engagement à l'étranger. Pour ce faire, il devra soit agir en accord avec l'intérêt exprimé du public, soit ajuster son discours ou l'image présentés au public afin de convaincre ce dernier. Ayant ainsi toujours joué un rôle important dans les décisions du gouvernement, depuis la fin de la Guerre Froide, l'influence exercée par l'opinion publique a évolué et assume désormais pleinement sa place au premier rang des considérations affectant les décisions du gouvernement dans l'emploi de nos Forces armées comme outil de politique étrangère.*

La démonstration sera effectuée en divisant la période d'évolution de l'influence de l'opinion publique en trois étapes. Premièrement, de la fin de la guerre froide jusqu'à

⁸¹ Sammy, Cohen, *L'opinion, l'humanitaire et la guerre : Une perspective comparative*, (Paris : Fondation pour les Études de Défense, 1996), p. 12.

la fin de 1994, le gouvernement pouvait compter sur une opinion publique généralement en faveur de l'intervention internationale. Ces interventions devaient toutefois respecter l'image de "gardien de la paix" que la nation avait de ses soldats. L'influence de l'opinion publique était exercée de manière indirecte. Convaincue des bienfaits humanitaires des interventions, elle accordait son appui tacite. Dans une deuxième étape, à partir de 1995, le public canadien était en mesure, à travers les médias, de constater les risques grandissants auxquels nos militaires faisaient face à l'étranger. L'opinion publique avait alors une influence plus engagée dans les décisions. Toujours en faveur des causes humanitaires, elle devait être convaincue que les bienfaits des interventions valaient les risques avant d'y accorder son appui. Le gouvernement ajustera son discours et compensera pour les lacunes de ses politiques afin de bénéficier de l'inclinaison humanitaire de sa population et afin de s'adapter au déclin des capacités de ses Forces armées. Ces ajustements lui permettront de continuer de bénéficier du support du grand public, même s'il doit composer avec l'influence grandissante de divers groupes d'intérêts. Les événements du 11 septembre 2001 et la décision du gouvernement de participer à la campagne anti-talibans en Afghanistan lanceront la dernière étape. Pleinement consciente des risques et des coûts de cette intervention, l'opinion publique est activement engagée dans le débat. Son influence est directe et constante. Malgré un discours de nouveau axé vers la responsabilité d'aider une population étrangère, le gouvernement doit convaincre de la nécessité de l'intervention, afin de protéger les intérêts nationaux, avant d'obtenir l'appui du public. Le gouvernement doit d'ailleurs travailler sans relâche afin de maintenir cet appui. Sa liberté d'action est grandement diminuée.

APPUI TACITE À L'IMAGE DE GARDIEN DE LA PAIX

Comme il a été vu au cours des parties précédentes, au moment de la publication du Livre Blanc de 1987 et jusqu'à la fin de la Guerre Froide, il existait un consensus entre les politiciens, les militaires et les hauts fonctionnaires du Ministère de la Défense au sujet des politiques de défense du pays. Ce consensus aurait dû fournir au gouvernement la liberté d'action requise et nécessaire à ses interventions à l'étranger. Toutefois, l'évolution de l'environnement géopolitique du Canada rendra rapidement cette politique nulle et non avenue. Ainsi, le Premier Ministre, qui possède le pouvoir de prendre des décisions exécutives au sujet du déploiement des troupes, n'étant pas en mesure de s'appuyer sur une politique valide, lui substituera l'image de "gardien de la paix" que la population canadienne supporte presque de facto. En justifiant ses interventions par le respect de cette notion, il s'assura de l'appui tacite de l'opinion publique. Pendant cette première étape, cet appui tacite sera suffisant pour lui procurer la liberté d'action requise, tout en ne mettant pas en péril ses chances de réélection⁸². Influencé par nos alliés ou par simple désir d'intervenir, en adaptant leurs discours à la volonté populaire les deux gouvernements qui se succéderont au pouvoir, un conservateur et l'autre libéral, pourront ainsi autoriser le déploiement de nos troupes sur quatre missions d'importance.

Il faut mentionner que la tâche du gouvernement sera facilitée par l'image positive que projettent à cette époque les Forces canadiennes au Cabinet et dans le grand public, suite à leur performance lors de la Crise à OKA en 1990⁸³. Pendant cette période de quasi-lune de miel entre le public et ses Forces armées, ces dernières seront déployées en

⁸² Rudd, *Canada*, p. 168-169.

⁸³ Fulton et Lowther, *What the war did for Canada..*

Irak, en Bosnie, en Somalie et au Rwanda. L'étude des décisions entourant ces quatre déploiements permet de démontrer que le gouvernement a soutenu, parfois artificiellement, l'image populaire du soldat gardien de la paix. Toutefois, l'avènement de la médiatisation des conflits rejoindra le public canadien en fin de période et forcera l'évolution de son influence vers une autre étape.

L'intervention en Irak

La capacité du gouvernement de maintenir l'image sera testée dès le début de la décennie. Sa décision d'intervenir en Irak comme membre de la coalition dirigée par les Américains, n'a pas fait l'unanimité au Parlement. Le chef de l'opposition, Jean Chrétien critique l'envoi des CF-18 en affirmant que le gouvernement n'a pas l'autorité morale de lancer le pays dans cette guerre⁸⁴. Malgré le tollé, il ne transporte pas la voix de la majorité. La population canadienne supporte la décision du gouvernement avec une majorité importante de 75 p. cent, selon un sondage Angus Reid/Southam⁸⁵. Ce support populaire sera reflété dans les débats à la Chambre des Communes et forcera la division de l'opposition officielle libérale. Pour faire adopter sa motion, le gouvernement jouera sur l'impression que nos forces participeront à une mission de paix en présentant au public l'image que cette dernière s'inscrit dans le cadre d'une résolution du Conseil de Sécurité de l'ONU. Ce discours reléguera au second rang le leadership et les pressions américaines. La motion sera adoptée le 22 janvier 1991, près d'une semaine après le

⁸⁴ Macdonald, *The burden of choice*.

⁸⁵ G. Allen et P. Kaihla, "A wartime mentality.", *Macleans*, 4 février 1991, p. 41; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 18 mars 2007.

début des hostilités, avec une écrasante majorité de 217 à 47⁸⁶. Le discours du gouvernement sera également adapté à une autre volonté populaire exprimée dans ce même sondage. En effet, 53 p. cent des Canadiens préféreraient que nos Forces demeurent employées dans un rôle défensif, ce sur quoi le gouvernement insistera jusqu'à la mi-février. En abordant la crise en suivant la volonté du public, le gouvernement avait obtenu et tentait de maintenir l'appui tacite de l'opinion publique.

Pour l'essentiel, le gouvernement a maintenu l'illusion d'une mission de maintien de paix en appuyant son discours sur la résolution du Conseil de Sécurité. En respectant aussi longtemps que possible la volonté de la population de limiter nos forces à un rôle défensif, il a soutenu artificiellement cette illusion, maintenant ainsi l'appui tacite du public et se dotant de la liberté d'action requise pour réagir aux pressions américaines.

Médiatisation des conflits.

Le maintien de l'image du soldat gardien de la paix a été rendu plus difficile par l'apparition d'images, en direct de la guerre sur les écrans de télévision canadiens. Le phénomène de la médiatisation du conflit s'est développé tout au long de l'intervention américaine en Irak. Les actions des soldats américains ont été projetées à l'avant-plan des médias. Le conflit a vu l'appropriation des images de la guerre par les chaînes d'information instantanée et continue, telle CNN. La diffusion des images des combats, des prisonniers de guerre américains et des cercueils de soldats américains, a eu un impact important sur l'intérêt et le support du public pour le conflit. Les autorités

⁸⁶ Allen et Kaihla, *A wartime mentality*.

américaines ont d'ailleurs dû réagir à cet engagement en prenant le contrôle des messages et des images afin de maintenir l'appui ou de limiter le questionnement de son public⁸⁷.

Bien que les canadiens aient découvert la guerre en direct en même temps que les Américains, l'absence d'emphase sur les actions de nos troupes, relégués à un rôle défensif, n'a pas généré, à ce moment, un questionnement aussi profond au sein de notre population.

Au Canada, le rôle des médias dans la gestion de nos interventions à l'étranger prendra de l'ampleur graduellement, au cours des années qui suivront. En présentant leurs images au grand public, les médias empêcheront notre gouvernement de détourner son regard des drames humanitaires qui toucheront la Bosnie, le Rwanda, la Somalie et le Timor-Oriental. Pourtant, il est possible de constater, dans l'analyse de ces exemples, qu'une fois l'impact médiatique du déploiement des troupes estompé, les médias eux-mêmes se détourneront, permettant au public de se détacher de ses Forces armées, lui évitant d'avoir à faire face aux réalités des coûts et risques grandissants des missions⁸⁸. Ainsi au Canada, malgré la médiatisation des conflits, une fois l'impact du déploiement de nos troupes estompé, la réduction dans la couverture médiatique permettra au gouvernement de retourner à son discours politique du pays contributeur à la paix mondiale. Ayant obtenu l'appui tacite de la population lui permettant d'intervenir, ce détachement facilitera la tâche du gouvernement dans le maintien de cet appui. À partir

⁸⁷ William J. Small, "The Gulf War: Mass Media Coverage and Restraints.", extrait de *The 1000 hour war*, sous la direction de Thomas A. McCain et Leonard Shyles (Westport : Greenwood Press, 1994), p. 11-17.

⁸⁸ Rudd, *Canada*, p. 171.

de ce moment et davantage aujourd'hui, le gouvernement devra être un fin renard afin de maintenir la crédibilité de son discours, sur lequel tout repose. Il devra faire un usage judicieux des outils à sa disposition : sondage d'opinions, travaux des comités parlementaires, plans d'affaires publiques délibérés, etc. Le raffinement requis dans l'usage de ces outils ne fera qu'augmenter avec les années.

La Bosnie, la Somalie et le Rwanda.

Devant cet état de fait, le discours du soldat gardien de la paix sera de nouveau employé pour les trois interventions qui suivront. Le gouvernement s'engagera tôt dans les débats auprès des Nations-Unies et de ses alliés, présentant à la population un discours d'interventionnisme humanitaire. Il tentera de se dissocier autant que possible des discours plus agressifs ou des engagements plus directs de ses alliés afin d'obtenir et de maintenir l'appui tacite de la population canadienne. Ainsi, dès la fin de 1991, le gouvernement canadien sera au centre des discussions pour l'envoi de forces de maintien de la paix en Bosnie et ajoutera à la crédibilité de son discours par l'envoi d'aide humanitaire⁸⁹. Pour être en mesure de fournir rapidement un contingent d'importance, le gouvernement canadien continuera son retrait d'Allemagne, malgré ses engagements auprès de l'OTAN. Il a été expliqué que l'influence de nos alliés n'était pas étrangère à la décision du gouvernement d'autoriser l'envoi de casques bleus canadiens en Croatie et par la suite en Bosnie. Le discours préconisé par ce dernier fut toutefois dicté non pas par les alliés, mais par la population canadienne. Un sondage réalisé à l'époque par Gallop démontre un soutien des Canadiens pour l'accroissement (44 p. 100) ou le maintien (48 p.

⁸⁹ Stéphane Roussel, Myriam Gervais et Ronald Hatto, *Chronologie de la réaction du Canada face aux conflits intra-étatiques*, vol. 1 (Montréal : Groupe d'étude et de recherche sur la sécurité internationale, 1998), p. 12.

100) de notre contribution aux opérations de maintien de la paix. Alors que leur soutien pour l'OTAN a commencé sa chute⁹⁰. Cette approche humanitaire sera reprise à la veille de l'envoi de troupes en Somalie en janvier 1993. Tentant de séparer sa décision de celle des Américains, dans le regard du public, le gouvernement présentera cette dernière comme une nécessité humanitaire⁹¹.

L'intervention au Rwanda sera quelque peu différente, car dans le cadre de cette dernière le Canada a pris les devants de ses alliés réticents à s'impliquer. Dans le cadre des trois premières interventions, le gouvernement avait dû adapter son discours afin d'obtenir l'appui tacite de la population et la liberté d'action requise pour répondre aux autres pressions exercées sur lui. Au Rwanda, les images présentées directement au public par les médias captureront l'attention de la population sans que le gouvernement ait à intervenir. Dans les faits, la population s'attend à ce que le Canada prenne action afin de prévenir un génocide, même s'il doit y aller seul. Le support de la population est désormais acquis à notre gouvernement lorsque ce dernier parle de mission de paix. Si bien qu'en 1996, lorsqu'unilatéralement le Cabinet de Jean Chrétien a décidé que le Canada prendrait la direction de la mission en Zaïre/Uganda afin de superviser le rapatriement des réfugiés Rwandais le public s'est offensé de ne pas avoir été consulté, mais à tout de même supporté l'initiative⁹². Cet appui a été obtenu malgré les efforts de l'opposition officielle, dirigée par Stephen Harper, pour dévoiler au grand jour la tactique

⁹⁰ Pierre Martin et Michel Fortmann. "Le soutien à l'intervention internationale dans l'opinion publique canadienne après la guerre froide.", *Revue militaire canadienne* (automne 2001) : p. 45-46.

⁹¹ Allen et Kaihla, *A wartime mentality*.

⁹² Rudd, *Canada*, p. 166.

libérale d'enveloppement des faits dans une image humanitaire : “ They [les Libéraux] launched the mission purely on the basis of television footage and mined it for public relations purposes. ”⁹³ Il est intéressant de constater que les Conservateurs tentaient ainsi de mettre à jour la technique de l'adaptation du discours, qu'eux-mêmes avaient contribué à développer.

Il pourrait être tentant dans ces circonstances de considérer l'appui de l'opinion publique comme un paramètre de décision plutôt qu'un facteur d'influence important. En effet, tel un paramètre, l'appui du public doit être obtenu avant l'intervention et maintenu tout au long de celle-ci. Toutefois, l'opinion publique influence non seulement sur la décision de s'engager, mais également sur le type et la durée de l'engagement. Sous cet œil critique il est possible de voir le rôle de l'opinion publique comme étant limité à celui d'un paramètre dans le cas de l'Irak et à la limite dans le cas de la Bosnie. Par contre, dans le cas du Rwanda, c'est l'opinion publique qui a forcé le gouvernement vers l'intervention, en exerçant une influence directe sur lui. En y regardant plus à fond même dans le cas de l'Irak et de la Bosnie, alors qu'il est vrai que la pression des alliés semble avoir été le facteur incitatif à l'action, c'est tout de même la volonté du public qui a dicté et limité le discours et les décisions du gouvernement. Ainsi, malgré l'usage judicieux que ce dernier fut en mesure de faire des outils à sa disposition pour convaincre son opinion publique, en fin de compte, cette dernière détient le pouvoir de le limiter. Dans le cas de l'Irak et de la Bosnie, le public a influencé le gouvernement en définissant la liberté d'action qu'il lui accordait, cette dernière étant plus grande en Bosnie qu'en

⁹³ Koch, *Operation political assurance*, p. 13-14.

Irak. L'envergure de cette liberté d'action est ce qui permet au gouvernement de définir sa stratégie pour faire face aux pressions de ses alliés. L'opinion publique n'est jamais un simple paramètre. Il s'agit d'un facteur d'influence important, qui deviendra de plus en plus apparent.

Pendant cette première étape, en présentant ses décisions comme des actes voués principalement au maintien de la paix dans le monde, le gouvernement du jour a su se forger une liberté d'action, en s'assurant d'abord d'obtenir le support tacite du public. La projection d'images de peuples en détresse, de même que le fait qu'une fois les troupes déployées et la crise tempérée, les médias y perdaient intérêt, ont facilité non seulement l'obtention initiale, mais également le maintien de ce support populaire pour la durée des interventions. Recherchant l'appui populaire, condition à son maintien au pouvoir, le gouvernement saura l'obtenir et la maintenir de manière tacite. Fort de cet appui, il sera en mesure de déjouer les attaques de l'opposition officielle. Il aura alors la liberté d'action essentielle à son intervention et requise pour faire face aux pressions externes exercées sur lui.

VERS LA RESPONSABILITÉ D'INTERVENIR

En 1994, la population canadienne retirera son appui tacite pour les missions que le gouvernement disait être des missions de maintien de la paix. L'influence de l'opinion publique canadienne avait évolué à travers la multiplication des images montrant des soldats canadiens pris en otages en Bosnie et le questionnement qui émanait des enquêtes sur les agissements de nos soldats en Somalie et en Bosnie. L'étape qui suivra verra le

gouvernement obligé de composer avec la prise de conscience de la population au sujet des risques que courent désormais nos militaires à l'étranger. Dans ce contexte, le *Livre Blanc de 1994* prévoyait une diminution du nombre de missions. Ce qui devait également permettre une diminution des capacités des nos Forces armées, à travers un programme de réductions budgétaires importantes. Le Canada, selon sa politique, se devait d'être plus sélectif dans le choix des missions qu'il allait entreprendre. Le gouvernement développa ainsi sa politique de "sécurité humaine" comme point de repère dans ses décisions. Demeurant conscient de la nécessité d'obtenir et de maintenir sa liberté d'action par l'appui du public, le gouvernement réalise que cet appui doit désormais être explicite. Il sera démontré que pour continuer à faire face aux pressions, le gouvernement misera de nouveau sur l'image de l'intervention humanitaire pour obtenir l'appui du public avant d'intervenir. Il adaptera son discours afin de convaincre la population de notre responsabilité d'intervenir. Cette responsabilité humanitaire devra procurer des bénéfices suffisamment grands pour justifier les risques que courent nos militaires.

L'évolution de l'influence de l'opinion publique pendant cette étape s'effectuera dans un contexte où malgré l'éclatement des scandales portant sur les actions de nos militaires en Somalie et en Bosnie, la population canadienne s'est rapprochée de ses Forces armées à travers leurs contacts directs dans le cadre des inondations au Saguenay en 1996, le débordement de la Rivière Rouge en 1997 et la crise du Verglas en 1998. Notre engagement dans les Balkans sera la source principale de cette évolution. En Haïti et au Timor-Oriental toutefois, le gouvernement utilisera l'approche de "sécurité

humaine” afin de répondre aux pressions de la diaspora et de groupes d’intérêts spécifiques. Finalement, supportée par l’opinion publique, l’intervention en Éthiopie/Érythrée permettra au gouvernement de répondre à ses détracteurs en mettant de l’avant son approche du “early-in/early-out”. À travers ces quatre interventions, le gouvernement obtiendra et maintiendra l’appui de l’opinion publique en la convainquant de notre responsabilité d’intervenir.

Les engagements dans les Balkans.

Jusqu’au début de 1994, les risques que courraient nos militaires en Bosnie et en Croatie avaient été amoindris par le discours politique. Les images diffusées en décembre 1993 de soldats canadiens otages des forces serbes, ont attisé le débat à la Chambre des Communes, rendant plus difficile pour le gouvernement, le renouvellement de notre engagement à la fin de janvier 1994. Mais le Canada ne pouvait pas abandonner si rapidement le peuple bosniaque. Fort d’un appui de seulement 52 p. 100 de la population le prolongement de la mission sera supporté par le Parlement en mars⁹⁴. Cette baisse de popularité envers l’opération en Bosnie fera dire à certains spécialistes que le gouvernement : “[...] could no longer assume that parliament or the public would automatically acquiesce to its decisions regarding participation in peacekeeping operations.”⁹⁵ Le gouvernement commençait à perdre l’appui tacite d’opinion publique et par le fait même sa liberté d’action. Pour cette raison, le développement de la situation en Bosnie au cours des deux années suivantes sera particulièrement difficile pour le gouvernement de Jean Chrétien. Certains généraux nouvellement retraités, tel Lewis

⁹⁴ Martin et Fortmann, *Le soutien à l’intervention internationale...*, p. 48.

⁹⁵ Rudd, *Canada*, p. 166.

MacKenzie, critiqueront ouvertement l'approche "gardien de la paix" du Canada comme étant inefficace face à des conflits de plus en plus complexes et risqués⁹⁶. De plus, nos alliés, avec à leur tête les États-Unis, prôneront le recours à des moyens plus agressifs afin de résoudre le conflit. Ces derniers approuveront avant la fin de 1994, l'élargissement de la zone de couverture aérienne de l'OTAN initialement limitée à Sarajevo, ainsi que la levée de l'embargo sur la vente d'armes aux forces bosniaques. Le Canada offrira le plus de résistance possible à ces deux mesures, craignant l'augmentation des risques pour nos troupes au sol⁹⁷. Ce qui conséquemment, mettait encore plus à risque l'appui de la population. N'ayant pas à faire face à d'autres incidents impliquant nos troupes, le gouvernement renouvellera la mission pour des périodes de six mois, sans trop de friction, en septembre 1994 et mars 1995.

Les événements de l'été 1995 : usage de soldats de la paix comme boucliers humains, effondrement des zones protégées, offensive croate dans les Krajina forçant l'exode des populations serbes; forceront les alliés à contempler l'envoi d'une force robuste afin de s'interposer entre les belligérants. À l'automne 95, alors que le Canada devait décider s'il laissait ses forces en Bosnie, suite à la bascule entre la mission de l'ONU et cette intervention musclée mise sur pieds par l'OTAN, le questionnement de la population se fera entendre à travers la voix de ses députés et forcera un débat sur la question à la Chambre des Communes⁹⁸. Il n'était plus possible pour le gouvernement de faire croire qu'il s'agissait là d'une mission traditionnelle de maintien de la paix. Le

⁹⁶ Martin et Fortmann, *Le soutien à l'intervention internationale...*, p. 47.

⁹⁷ Roussel, Gervais et Hatto, *Chronologie de la réaction...*, p. 27.

⁹⁸ Rudd, *Canada*, p. 165.

délai dans la décision, occasionné par le besoin de convaincre le Parlement, a forcé le Canada à être le dernier membre de l'OTAN à approuver l'envoi de troupes à IFOR. Malgré le changement de cap, le niveau d'appui de la population pour la mission s'était maintenu, passant même de 52 p. cent en 1994 à 59 p. cent en 1995⁹⁹. Les Canadiens savent que désormais l'image du soldat gardien de la paix n'est plus réaliste. Pour obtenir le support de la population à ses interventions plus musclées, le gouvernement devra raffiner l'usage des outils à sa disposition et trouver de nouveaux arguments.

Ainsi, peu avant l'avènement de la crise du Kosovo en 1999, le Ministre des Affaires étrangères Axworthy a articulé sa nouvelle politique de "sécurité humaine". S'il n'était plus possible d'attendre que le conflit soit terminé afin de maintenir la paix, il fallait intervenir pour rétablir la paix et protéger les individus sans autre défense. C'est ainsi que le gouvernement présentera à la population, l'intervention canadienne au Kosovo. Une résolution du Conseil de Sécurité aurait suffi à rendre légitime l'action aux yeux de la population canadienne, mais cette dernière était rendue impossible par l'opposition de la Russie. Faisant face à une pression alliée grandissante, le gouvernement, qui devait regagner sa liberté d'action, a de nouveau joué la carte humanitaire. Les images du peuple kosovar en déroute et réfugié renforceront le discours politique. Le gouvernement a réussi à convaincre les Canadiens de sa responsabilité d'agir. Selon un sondage, Compass, 79 p. cent des Canadiens supportaient les actions de l'OTAN, 72 p. cent la participation canadienne et 57 p. cent auraient même supporté

⁹⁹ Martin et Fortmann, *Le soutien à l'intervention internationale...*, p. 48.

l'envoi de troupes au sol¹⁰⁰. Fort de cet appui populaire, le gouvernement a engagé ses forces dans des missions offensives. Il soutiendra cet appui par des actions humanitaires à l'égard du peuple kosovar.

L'évolution de la crise dans les Balkans a forcé le gouvernement à mettre fin à son usage parfois artificiel de l'image du soldat gardien de la paix. La possibilité pour la population de constater à travers les médias que nos soldats font désormais face à des risques de plus en plus accrus, a forcé cette dernière à s'intéresser de plus près aux décisions du gouvernement. Rapprochée de ses Forces armées par les événements survenant sur la scène domestique, la population ne retirera pas complètement son appui pour les missions de paix, quelle qu'en soit la nature. Il n'est pourtant plus possible pour le gouvernement d'assumer que l'opinion publique demeurera passive. En présentant l'intervention au Kosovo comme une nécessité humanitaire, malgré les risques que courraient ses Forces armées, il a obtenu l'appui de la population et la liberté d'action dont il avait besoin pour répondre aux pressions de ses alliés.

Haïti et le Timor-Oriental.

En 1996, le public canadien sera interpellé par la crise grandissante en Haïti. Pourtant, ce n'est pas le grand public qui mènera le bal, mais bien la diaspora haïtienne très présente au Canada, surtout dans la région de Montréal. La décision du gouvernement de participer à l'intervention en Haïti est particulière puisque l'influence principale, bien que provenant du peuple, ne provient pas de la masse. Les

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 50.

manifestations des Haïtiens de Montréal et le support des groupes humanitaires canadiens grandement impliqués dans ce pays ont réussi à gagner l'appui de la population canadienne, principalement au Québec. La diaspora haïtienne a ainsi été l'élément principal influençant la décision du gouvernement. Il faut réitérer, que comme nous l'avons vu dans le dernier chapitre, le gouvernement avait également été influencé par les États-Unis et voyait dans cette mission une opportunité de montrer son indépendance face à son voisin. Le gouvernement Chrétien verra de plus dans l'évolution de cette crise l'opportunité de faire élire un politicien prometteur, dans un comté où une personne sur sept est d'origine haïtienne. Le nouveau Ministre des affaires internationales et de la coopération, Pierre Pettigrew, se présentera et sera élu dans ce comté le 25 mars, dans le cadre d'une élection partielle. Un mois à peine après la décision du gouvernement de prendre le commandement de la mission en Haïti¹⁰¹. La diaspora avait obtenu son souhait. Elle avait repayé le gouvernement en élisant son candidat vedette et en lui gagnant le support populaire. C'est la diaspora haïtienne qui a convaincu l'opinion publique canadienne de sa responsabilité d'intervenir.

Le cas de l'intervention au Timor-Oriental est également différent des autres missions de paix, bien qu'elle se soit déroulée sous l'égide de l'ONU et qu'elle ne soit pas attribuable à l'influence de nos alliés. Au Timor-Oriental, le gouvernement a été poussé à l'intervention par des groupes ayant des intérêts économiques en Indonésie. Les compagnies canadiennes depuis longtemps entretenaient le commerce d'armes avec les

¹⁰¹ *Peace on earth, especially Haiti.*

forces gouvernementales indonésiennes¹⁰². L'évolution de la crise poussera la question du Timor-Oriental devant les Nations-Unies. Devant les actions répressives du gouvernement indonésien contre les populations du Timor, un embargo sur les armes sera décrété par la majorité de nos alliés¹⁰³. Le seul moyen pour le gouvernement d'éviter l'interruption de ce commerce lucratif sera d'aider à régler la crise rapidement. Afin d'assurer la tenue d'élections rapides et sécuritaires, le Canada contribuera 600 troupes au sein de la coalition dirigée par les Australiens. Les autorités feront par la suite la sourde oreille aux protestations contre le déplacement forcé des populations de l'est vers l'ouest de l'île. La situation ayant ainsi été stabilisée, les troupes pourront être rapatriées après les six mois initiaux. La crise n'était pas réglée, mais elle était sous contrôle permettant la reprise des activités économiques. Cette manœuvre sera d'ailleurs dévoilée au grand jour suite à la crise. Grâce à la loi sur l'accès à l'information le groupe *East Timor Alert Network* dévoilera que le gouvernement canadien avait continué, pendant la crise, d'autoriser l'envoi d'armes à l'Indonésie, permettant aux compagnies d'honorer leurs contrats préexistants¹⁰⁴. Dans le cas du Timor-Oriental, l'appui de l'ONU a permis au gouvernement canadien de convaincre plus facilement le grand public de sa responsabilité d'intervenir afin de protéger les habitants du Timor-Oriental contre les actions du gouvernement indonésien et ainsi leur permettre de tenir des élections libres.

¹⁰² "Libs resume weapon sales to Indonesia.", *Canadian Dimension*, vol. 29 (août/septembre 1995); <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 20 mars 2007.

¹⁰³ *Libs resume weapon sales to Indonesia.*

¹⁰⁴ Kristina, Lalbiharie, "The Envy of Hitler", *Canadian Dimension*, vol. 34 (sept/oct 2000) : p. 17-19; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 20 mars 2007.

Le succès de ce discours a donné au gouvernement la liberté d'action requise pour protéger les intérêts économiques de certains groupes d'intérêts.

L'accusation de bris d'embargo ne sera toutefois pas la seule chose qui écorchera le gouvernement dans le cadre de l'intervention au Timor. La difficulté avec laquelle le déploiement de notre personnel s'est effectué soulèvera le questionnement de la population et permettra aux élites intellectuelles et aux généraux à la retraite de présenter la preuve de la perte de capacités de nos Forces armées.

En Haïti et au Timor, l'opinion publique a supporté les interventions. Bien que fort d'une Résolution des Nations-Unies dans les deux cas, en raison des risques, le gouvernement a tout de même dû s'assurer que l'opinion publique était convaincue de sa responsabilité d'intervenir avant de prendre action. Dans le cas d'Haïti, cette tâche a d'ailleurs été accomplie par la diaspora. Dans les deux cas, l'opinion publique a joué son rôle de facteur d'influence principal en accordant son appui explicite. Cet appui a donné au gouvernement la liberté d'action voulue pour accomplir ses autres objectifs : l'élection d'un ministre et l'éloignement de la position américaine en Haïti; la protection d'intérêts économiques au Timor-Oriental.

L'Érythrée et Éthiopie.

En réaction au déclin des capacités de nos Forces armées et devant les critiques grandissantes des élites intellectuelles, le gouvernement développa le concept du "early in /early out". Il espérait ainsi maintenir son image de contributeur à la paix dans le

monde. Cependant, en limitant la durée de ses interventions, il en contrôle mieux les coûts. Pour prouver la validité de ce concept, il déploya un contingent de 450 personnes à la frontière entre l'Éthiopie et l'Érythrée. La population a répondu favorablement à cette mission aux paramètres contrôlés qui rencontre le modèle traditionnel des missions de paix. Mais les élites et les généraux demeuraient sceptiques. Cette mission respecte effectivement la limite des capacités du Canada, mais elle soulevait des questions : Devrons-nous nous contenter d'en l'avenir de telles interventions, à l'extérieur de notre cercle traditionnel d'alliés? Notre départ hâtif de certaines missions ne risque-t-il pas dans le future de laisser des pays ayant encore moins de capacité que nous, responsable de régler le problème¹⁰⁵? Ce débat entre les élites et le gouvernement ne sera pas complété. Les évènements du 11 septembre 2001 viendront changer la perspective des politiciens.

Ainsi, l'évolution de la situation dans les Balkans a engendré le réveil de l'opinion publique qui a retiré son appui tacite pour la mission. La population a pris conscience de l'augmentation du niveau de risque des missions. Cet éveil, jumelé au rapprochement avec les membres des Forces armées dans le cadre des opérations domestiques, fera passer l'opinion publique d'un rôle passif à un rôle actif, mais sélectif, rendant plus évident le rôle d'influence principale qu'elle exerçait sur le gouvernement. Ce dernier ne peut plus s'appuyer uniquement sur l'image du soldat canadien gardien de la paix pour assouvir le peuple et conserver sa liberté d'action. Il lui faut désormais convaincre que l'ampleur de la crise humanitaire justifie le risque à la vie de nos militaires. Le

¹⁰⁵ Rae Corelli, Stefan Lovgren et Luke Fisher, "Early in, Early out.", *Maclean's*, 25 juin 2006, p. 26-30; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 28 mars 2007.

gouvernement doit également apprendre à composer avec la montée des pressions provenant de groupes spécifiques. Pour ajouter à cette complexité grandissante, le déclin des capacités de nos forces sera porté sur la place publique. Le gouvernement devra être sélectif dans le choix des groupes de pression qu'il optera de satisfaire, mais il devra également développer un moyen pour démontrer aux Canadiens que malgré leurs capacités plus limitées, les Forces canadiennes peuvent toujours jouer un rôle important pour la paix dans le monde. Ainsi, à travers ses engagements dans les Balkans, en Haïti, au Timor-Oriental et en Éthiopie/Érythrée le gouvernement a obtenu l'appui explicite de la population, en faisant valoir notre responsabilité d'intervenir pour assurer la "Sécurité humaine". Il s'est ainsi doté de la liberté d'action voulue pour faire face aux pressions des alliés et des groupes d'intérêts spécifiques. Pendant cette étape, le gouvernement de Jean Chrétien s'est maintenu au pouvoir sans que jamais les questionnements entourant ses actions à l'étranger ne prennent une place prédominante dans les débats électoraux.

INTERVENIR DANS NOS INTÉRÊTS

Les événements du 11 septembre 2001 et la campagne américaine contre le terrorisme lancèrent la dernière étape de l'évolution de l'influence de l'opinion publique et forcèrent de nouveau le gouvernement à modifier son approche. Le public étant désormais pleinement engagé dans le débat, le gouvernement ne peut plus cacher les coûts et les risques de ces interventions. Dès 2003, il lancera d'ailleurs un processus de consultation populaire afin d'encourager l'implication de la population dans le développement de sa nouvelle politique internationale. Influencée par des années d'activisme humanitaire, cette nouvelle politique tendra d'ailleurs de nouveau vers

l'intervention axée sur le développement international. Il sera démontré que malgré un discours de nouveau axé vers la responsabilité d'aider une population étrangère, l'opinion publique devra être convaincue de la nécessité d'intervenir, cette fois pour protéger ses propres intérêts, avant d'y accorder son appui. Ce discours étant plus difficile, la liberté d'action du gouvernement s'en voit grandement diminuée.

L'évolution de l'opinion publique pendant cette étape s'effectuera à travers notre intervention en Afghanistan. Dans un premier temps, restreint dans ses possibilités d'action par le manque de capacités de ses Forces armées, le gouvernement libéral fera tout de même face à la nouvelle réalité géopolitique en participant auprès de ses alliés à l'intervention anti-talibans, dès le début de celle-ci. Toutefois, le manque de capacité forcera le retrait après un déploiement initial de six mois. Dans un deuxième temps, il sera expliqué comment le poids de l'opinion publique, jumelé à la pression des alliés, forcera Jean Chrétien à autoriser le retour de nos troupes dès 2003. Par la suite, le déplacement de nos troupes vers Kandahar, quoi qu'en accord avec la nouvelle politique étrangère, capturera pour de bon l'intérêt du public canadien, en raison de l'augmentation du risque des coûts de l'intervention. Finalement, il sera expliqué comment le comité sénatorial sur la sécurité et la défense risque de limiter encore plus la liberté d'action du gouvernement en permettant à l'opinion publique d'influencer davantage les décisions futures concernant cette mission.

Première intervention en Afghanistan

Au lendemain des attentats du 11 septembre, le public canadien a pu constater une divergence entre ses propres sentiments et le discours de son Premier Ministre. Ce dernier, prudent semble vouloir distancer sa position du discours offensif de G.W. Bush. Le journal le *Globe and Mail* écrira : “[...] real friends do more than cheer from the sidelines [...]”¹⁰⁶ L’évocation par l’OTAN de son article 5, supportée par le gouvernement canadien, forcera ce dernier à réagir afin de défendre un allié. La décision de participer à l’intervention en Afghanistan, bien que forcée, était supportée par 57 p. cent des Canadiens¹⁰⁷. Ce phénomène peut être compris de deux manières. Premièrement, d’un point de vue émotif, les Canadiens réalisant qu’ils n’étaient désormais plus à l’abri de telles attaques supportent le principe que la menace doit être éliminée à la source. Deuxièmement, de façon plus pragmatique, par la réalisation que nous devons maintenir nos liens avec les Américains et coopérer, afin d’éviter la fermeture des frontières, essentielles à notre bien-être économique. Cette intervention sera quand même limitée à un déploiement initial de six mois. Les limites réelles dans les capacités de nos Forces armées éclatent au grand jour. Ce déploiement laissera un goût amer dans la bouche du public canadien en ses terminant avec la perte de quatre soldats victimes d’un tir fratricide. L’effet des médias est désormais inversé. Forçant autrefois les gouvernements à agir afin d’enrayer les crises humanitaires, les images présentées par les médias au public et aux politiciens, personnalisant le mal, les rendent

¹⁰⁶ Nossal, *Canadian Foreign Policy After 9/11...*, p. 24.

¹⁰⁷ Les Associés de recherche EKOS inc., “September 11th in Hindsight :Recovery and Resolve”, http://www.cbc.ca/september11/content_files/text/poll_nw.html; Internet; consulté le 1 avril 2007, p. 9.

craintifs et plutôt portés vers l'inaction¹⁰⁸ : “ [...] l'opinion [publique], davantage que par le passé, se soucie de la sécurité des soldats envoyés dans des interventions militaires extérieures.”¹⁰⁹ Même s'il possède l'appui explicite de sa population au moment de décider d'intervenir, en raison de ces images constantes présentées au public, le gouvernement doit maintenant s'assurer de maintenir cet appui. Il devra pour ce faire utiliser les outils à sa disposition d'une manière encore plus délibérée. En plus d'ajuster son plan d'affaires publiques, il lancera en 2003 une consultation populaire afin de redéfinir sa politique étrangère, faisant même, dans ce contexte, usage de l'internet.

Même s'il n'y avait pas été contraint par son engagement auprès de l'OTAN, le gouvernement canadien y aurait probablement été contraint par une opinion publique interpellée, qui supportait une telle action. Cette intervention ouvrira toutefois les yeux du public sur les limites de ses Forces armées et les risques réels qu'elle engendre. Cette crainte pour le bien-être des militaires, soutenue par le nouveau message des médias, force le gouvernement à travailler activement afin de maintenir l'appui du public et par le fait même sa liberté d'action.

Retour en Afghanistan

À la fin de 2002, le discours américain forcera de nouveau l'action du gouvernement, mais cette fois l'opinion publique canadienne prendra pleinement sa place et dictera la voix à suivre. Le gouvernement recherchant un moyen de justifier sa non-

¹⁰⁸ Bland, *Canada and Military coalitions* ..., p. 29.

¹⁰⁹ Cohen, *L'opinion, l'humanitaire et la guerre* ..., p. 10.

participation à l'invasion américaine de l'Irak, qui se pointe tranquillement à l'horizon, décidera de l'envoi d'un nouveau contingent en Afghanistan, à Kabul cette fois. En mettant l'emphase sur une nouvelle approche visant la combinaison des efforts de défense et de développement, il conduira un débat sans vraie substance à la chambre de commune. Les parlementaires, toujours majoritairement non éduqués ou non intéressés aux questions militaires¹¹⁰, supporteront l'envoi des troupes. Cette décision n'est pas surprenante si on consulte l'opinion publique. En août, la firme EKOS publiait un sondage visant à obtenir le pouls du public sur les performances du gouvernement dans la lutte au terrorisme, un an après le 11 septembre 2001. Le sondage démontre que 58 p. cent des Canadiens supportent l'approche du gouvernement envers l'Afghanistan. Sur la question de l'Irak, seulement 38 p. cent supporteraient une participation canadienne à une intervention américaine¹¹¹. Ce taux d'appui de 38 p. cent diminuera à 25 p. cent en février 2003, à la veille de l'intervention, alors qu'il devient clair que l'ONU ne supportera pas cette action¹¹².

Le gouvernement libéral a bien su jouer ses cartes auprès de ses alliés. En déployant un nouveau contingent en Afghanistan, il ne peut pas être accusé de ne pas contribuer. Cette liberté d'action lui sera offerte par le support de l'opinion publique canadienne face à une action en Afghanistan et son opposition à une intervention en Irak.

¹¹⁰ Douglas L. Bland, *Parliament, Defence Policy and the Canadian Armed Forces* (Kingston : School of Policy Studies, 1999), p. 6.

¹¹¹ Les Associés de recherche EKOS inc., *September 11th in Hindsight...*, p. 8-9.

¹¹² Les Associés de recherche EKOS inc., "Présentation aux Partenaires médiatiques", <http://www.ekos.com/admin/articles/21feb2003f.pdf>; Internet; consulté le 1 avril 2007.

En choisissant une mission où il peut tenir un discours de reconstruction, il obtiendra et maintiendra son taux d'appui du public canadien.

Déplacement vers Kandahar

L'augmentation de l'engagement du public face au sort réservé à nos militaires à l'étranger se fera sentir dans le débat qui entourera la décision du nouveau gouvernement de Paul Martin de déplacer nos troupes de Kabul à Kandahar. Pour une rare fois, les risques réels de la mission seront expliqués aux Canadiens. L'ampleur de l'intérêt que porte désormais l'opinion publique pour cette mission, ne permet plus l'usage de l'image du soldat canadien gardien de la paix, ni les décisions unilatérales du gouvernement. Le gouvernement expliquera son changement de direction en Afghanistan par la mise en œuvre de la nouvelle politique du 3D +C (Diplomatie, Défense, Développement et Commerce) promulguée par *l'Énoncé de politique internationale du Canada*, en 2005. Cette dernière ayant après tout été élaborée suite à une consultation populaire. Ainsi, les efforts et les sacrifices éventuels de nos militaires permettront aux diplomates et agences de développement canadiennes de débiter la reconstruction de l'Afghanistan¹¹³. Le débat à la Chambre des Communes aura cette fois un peu plus de substance. Les Parlementaires débattront de certaines questions de fond concernant les coûts, les capacités et les risques. En conclusion du débat, ils supporteront la décision. Pourtant malgré la conviction que semble avoir le gouvernement, ce sont les militaires qui devront, en réponse au questionnement des médias, expliquer la mission au peuple canadien et les convaincre de ses bienfaits. Un rôle qui, dans une démocratie libérale,

¹¹³ Mary Janigan, "Innocents abroad.", extrait de *Maclean's*, 13 juin 2006, p. 14; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 1 avril 2007.

devrait être accompli par le gouvernement¹¹⁴. Mais la présence des médias en permanence auprès de nos troupes déployées, projette les dirigeants militaires au premier plan et permet au public de recevoir en direct les informations sur les événements majeurs, les problèmes, les opérations et les pertes. À leur tour les Forces canadiennes devront raffiner leur plan d'affaire publique en s'assurant que ce dernier cadre bien avec le message du gouvernement.

Ainsi, le public devient pleinement impliqué dans le débat. Un nouveau sondage d'EKOS, en septembre 2005 démontre que 70 p. cent des Canadiens interrogés supportent le nouveau rôle de nos militaires déployés. Plus important encore, les auteurs du sondage assurent qu'avant de répondre, les Canadiens ont été informés que la mission en Afghanistan va plus loin que les missions traditionnelles de maintien de la paix. Ils expliquent :

[...]when forced to choose, Canadians lean slightly to preferring the old-style peace-keeping role for Canada's troop as a matter of general practice, they are cognizant of the fact that what the Canadian troops are doing in Afghanistan is different, and, for the most part, they support it¹¹⁵.

Pourtant une fois que la réalité des difficultés de la mission à Kandahar atteindra le public, cet appui s'évaporerait. En mars 2006, un nouveau sondage démontrera que 62 p. cent des Canadiens sont désormais opposés à l'envoi de troupes en Afghanistan. Malgré

¹¹⁴ *Rapport intérimaire du Comité sénatorial de la sécurité nationale et de la défense - Managing Turmoil*, Colin Kenny et Michael A. Meighen, coprésidents (Ottawa : Direction des publications parlementaires, 5 octobre 2006); <http://www.parl.gc.ca/39/1/parlbus/commbus/senate/com-e/defe-e/rep-e/RepOct06-e.pdf> ; Internet; consulté le 15 mars 2007; p. 68.

¹¹⁵ Les Associés de recherche EKOS inc., "70% of Canadians Support Troops in Afghanistan", <http://www.ekos.com/admin/articles/1March2006.pdf>; Internet; consulté le 1 avril 2007.

cela, 52 p. cent reconnaissent que nos troupes font du bon travail¹¹⁶. Dans ce contexte d'impopularité, en mai 2006, le nouveau gouvernement conservateur tentera d'abord d'éviter un débat au Parlement au sujet de l'extension de la mission pour deux ans¹¹⁷. Stephen Harper prendra la position que le Canada ne peut se permettre d'abandonner l'Afghanistan : "Canada will not cut and run"¹¹⁸. Le 17 mai, un débat sans grande substance divisera les Libéraux, qui forment l'opposition officielle. Les Conservateurs, quoi que minoritaires en chambre obtiendront le support du Parlement par une mince marge de 149 contre 145¹¹⁹. Le message qui sera alors lancé par Stephen Harper est que cette prolongation de notre engagement jusqu'en février 2009 n'est que l'extension de la décision initiale des Libéraux de prendre charge la région de Kandahar. Malgré cela, l'extension du mandat ne coïncide pas avec l'extension de l'appui du public.

En août 2006, un sondage du Strategic Counsel, confirme que le support à la mission est désormais de 37 p. cent¹²⁰. Le gouvernement, qui est minoritaire au Parlement, donc sujet à un renversement, doit réagir. À partir de l'automne 2006, afin de regagner l'appui du public, Harper présentera les résultats de la mission au Parlement et au public en mettant l'emphase sur les succès obtenus dans la reconstruction du pays et

¹¹⁶ John Geddes, Collin Campbell et Luiza Savage. "Canada in Combat.", *Maclean's*, 20 mars 2006, p. 20-23; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 28 mars 2007.

¹¹⁷ Éditorial, "Canadians need to be told why we're at war.", *Maclean's*, 28 août 2006, p. 4-6; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 1 avril 2007.

¹¹⁸ "Accentuating the positive.", *Economist*, vol. 382 (mars 2007) : p. 46; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 1 avril 2007.

¹¹⁹ John Geddes, "Conquer then control.", *Maclean's*, 5 juin 2006, p. 18-19; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 1 avril 2007.

¹²⁰ Éditorial, *Canadians need to be told why we're at war.*

non sur les pertes canadiennes ou les coûts grimpants en équipements militaires additionnels requis pour supporter l'intervention¹²¹. Ayant réussi à se forger un délai de deux ans, le gouvernement conservateur doit plus que jamais faire un usage judicieux des outils à sa disposition, afin de présenter les aspects positifs de cette mission s'il veut regagner l'appui du public, avant l'expiration du délai en février 2009. Cette image positive lui permettra, sans perdre l'appui du public, de supporter une décision de retrait ou de demander un nouveau mandat afin de terminer le travail. Peu importe, si des élections devaient être déclenchées avant la remontée de l'appui de l'opinion publique, il y a fort à parier que le gouvernement conservateur devra justifier ses décisions. Il risque, pour une rare fois dans l'histoire du pays, d'être pénalisé aux urnes pour ses actions, désormais impopulaires, en matière d'intervention à l'étranger.

Depuis l'arrivée de nos troupes à Kandahar, les Canadiens sont donc de mieux en mieux informés des coûts de l'intervention et des risques que courent nos militaires dans le cadre de cette mission de reconstruction. L'augmentation de ce risque et du nombre de pertes associées, ainsi que l'absence de signe de progrès substantiels font lentement chuter leur appui. Cette situation met clairement en évidence l'importance de l'influence de l'opinion publique, car le gouvernement est désormais forcé de réagir. Il doit regagner l'appui explicite de l'opinion publique et ainsi sa liberté d'action, s'il ne veut pas en payer le prix aux urnes.

¹²¹ *Accentuating the positive.*

Travaux du Comité sénatorial.

Une partie de la pression exercée sur le gouvernement à l'heure actuelle provient du Comité sénatorial de la sécurité nationale et de la défense. Ce dernier étudie les capacités générales de nos Forces armées et leurs implications à l'étranger, particulièrement en Afghanistan¹²². Dans un rapport provisoire, publié le 5 octobre 2006, intitulé *Managing Turmoil*, il explique que le gouvernement se doit de favoriser une relation franche entre les parlementaires, les Forces armées et le public canadien. Il recommande d'ailleurs que le gouvernement soit forcé à l'avenir, avant de décider d'intervenir à l'étranger, de compléter une liste de vérification. Cette dernière confirmera à la population que le but et le mandat de la mission sont clairs et réalistes et que les forces consacrées sont adéquates pour l'atteinte d'un objectif mesurable. Le gouvernement devrait également s'assurer que le support de la population est suffisant afin de poursuivre la mission jusqu'au bout, à défaut de quoi, il devra lui-même démontrer sa volonté politique de la supporter malgré son impopularité. La confirmation que tous les éléments de cette liste de vérification sont rencontrés devrait être communiquée par le gouvernement, à travers l'intervention d'un mécanisme non-partisan. Le rapport recommande finalement que chaque intervention fasse désormais, systématiquement, l'objet d'un vote au Parlement¹²³. Dans un second rapport provisoire publié en février 2007, le comité réaffirme le besoin d'un débat national, avec des

¹²² *Rapport intérimaire du Comité sénatorial de la sécurité nationale et de la défense - Canadian Troops in Afghanistan : Taking a Hard Look at a Hard Mission*, Colin Kenny et Michael A. Meighen, coprésidents (Ottawa : Direction des publications parlementaires, février 2007); <http://www.parl.gc.ca/39/1/parlbus/commbus/senate/com-e/defe-e/rep-e/repFeb07-e.pdf>; Internet; consulté le 15 mars 2007, p. 2.

¹²³ *Rapport intérimaire du Comité sénatorial de la sécurité nationale et de la défense - Managing Turmoil*, p. 68-69.

réponses claires du gouvernement au sujet de notre engagement en Afghanistan¹²⁴.

Historiquement un outil qui pouvait servir au gouvernement, car ce dernier était capable d'en paralyser les travaux ou d'en contrôler le poids des recommandations, le comité, en prenant la voix de l'opinion publique, désire maintenant permettre à cette dernière d'influencer directement les décisions du gouvernement, en formalisant le devoir de ce dernier d'obtenir son appui explicite avant d'intervenir.

CONCLUSION

Ainsi, pendant toute la période, l'opinion publique a été le facteur d'influence principal dans les décisions du gouvernement d'intervenir à l'étranger. À travers l'évolution de son influence, elle a d'ailleurs pris graduellement de plus en plus d'importance. Le gouvernement, soucieux de se maintenir au pouvoir ne pouvait pas la négliger en la considérant comme un simple paramètre. Il a dû constamment s'assurer de faire un usage judicieux des outils à sa disposition afin d'obtenir et de maintenir l'appui du public pour ses interventions. Cet appui, qu'il ait été tacite ou explicite, lui offrait la liberté d'action requise pour faire face aux autres pressions exercées sur lui, principalement à celles de ses alliés.

Au début de la période, la liberté d'action du gouvernement passera par l'obtention de l'appui tacite de l'opinion publique. Cet appui sera obtenu et soutenu par un discours politique prônant l'emploi de nos Forces armées pour des missions de maintien de la paix, conformément à l'image voulant que la Canada soit un pays

¹²⁴ *Rapport intérimaire du Comité sénatorial de la sécurité nationale et de la défense - Canadian Troops in Afghanistan :Taking a Hard Look at a Hard Mission*, p. 4.

contributeur à la paix dans le monde. Pourtant, l'image de nos soldats pris en otages et utilisés comme boucliers humains, de même que le rapprochement de la population de ses militaires suite aux opérations domestiques, mettront fin à cet appui tacite.

Ainsi pendant la deuxième partie de la période, l'opinion publique interviendra de manière sélective, mais explicite dans les décisions du gouvernement. Ce dernier élaborera une politique de sécurité humaine qui lui permettra de continuer à présenter ses interventions comme des actions humanitaires, tout en reconnaissant l'augmentation du risque que courent nos soldats. Une fois la décision prise toutefois, le détournement de l'attention des médias, engendra le détachement de la population du sort de ses Forces déployées et des risques qu'elles courent. Ayant obtenu la liberté d'action voulue pour permettre son intervention, aidé par le détachement des médias, le gouvernement n'a pas eu de difficultés à la maintenir. Pendant cette période toutefois, le gouvernement devra composer avec les pressions provenant de groupes d'intérêts spécifiques. Il saura jongler avec ces pressions tout en retirant certains avantages de ces relations. Malgré la liberté d'action offerte par le public, il lui sera difficile de satisfaire les élites intellectuelles et anciens généraux du pays, qui critiquent désormais ouvertement le manque de capacité de nos Forces armées. La politique du "early in/early out" sera déployée et testée sans toutefois faire taire le débat.

Ce sont les événements du 11 septembre 2001 qui étoufferont ce dernier en forçant le gouvernement vers de nouvelles considérations. En tentant de composer avec la montée de l'intérêt du public, le gouvernement devra se résigner à être ouvert dans ses

débats au sujet des risques et des coûts de notre intervention en Afghanistan. L'opinion publique ne peut désormais plus être tenue pour acquise ou facilement rassurée. La liberté d'action du gouvernement en est grandement diminuée. Il devra s'appliquer sans relâche afin d'obtenir et de maintenir l'appui explicite de l'opinion publique. Étant minoritaire au parlement, cette dernière est essentielle à son maintien au pouvoir. Bien que le gouvernement ne soit pas tenu de suivre les recommandations de ce Comité sénatorial, ce dernier semble s'être donné le mandat de représenter la voix du public canadien, en insistant pour que son opinion puisse affirmer sa place au premier rang des considérations, dans les décisions du gouvernement de déployer nos troupes à l'étranger.

Ce chapitre a démontré que le gouvernement influencé par son opinion publique devait d'abord et avant tout en obtenir l'appui avant d'intervenir à l'étranger. Cet appui tacite ou explicite, a fourni au gouvernement la liberté d'action nécessaire pour lui permettre de réagir aux pressions de ses alliés, reléguées au deuxième rang des considérations. Afin de l'obtenir, le gouvernement prendra avantage du vide laissé par ces politiques mal adaptées et fera usage des outils à sa disposition afin de pouvoir adapter son discours et obtenir la liberté d'action qui lui est essentielle.

*There are few states in which citizens will comfortably assent to sacrifices seemingly imposed by outsiders, no matter their indifference to the terms of a coalition agreed in peacetime.*¹²⁵

CONCLUSION

L'évolution de la nature des conflits a forcé le Canada et ses alliés à s'impliquer dans des conflits de plus en plus risqués et couteux. De plus, la médiatisation de ces derniers a généré la montée de l'intérêt du public envers nos interventions militaires à l'étranger. En ne s'assurant pas de maintenir une politique de défense adaptée au contexte international, le gouvernement canadien se laissait, volontairement ou non, vulnérable à l'influence des pressions exercées par nos alliés et par l'opinion publique canadienne. En considérant le poids relatif de ces deux sources de pressions, il a été démontré que l'opinion publique exerçait une influence plus importante. Il a en effet été expliqué que le gouvernement, soucieux de se maintenir au pouvoir, doit d'abord et avant tout s'assurer d'obtenir l'appui tacite ou explicite de l'opinion publique, afin de se doter de la liberté d'action qui lui permettra de réagir face aux autres influences, notamment face aux pressions de ses alliés. Toutefois, afin d'obtenir cet appui, s'il ne lui est pas possible d'agir en accord avec la volonté tacite de la population, le gouvernement doit être prêt à utiliser divers moyens à sa disposition afin de modifier son discours ou même l'image de l'intervention qu'il présente au public, et ainsi obtenir l'appui explicite de ce dernier.

Au début de la période à l'étude, le Canada possédait, une politique de défense qui faisait consensus. Les priorités de défense et les critères d'engagement de nos forces y

¹²⁵ Bland, *Canada and Military coalitions* ..., p. 10.

étaient clairement définis. Malheureusement, ce livre blanc de 1987 est devenu nul et non avenu dès la fin de la Guerre Froide et le gouvernement, même s'il jugea bon de revisiter la politique en 1992, ne se soucia pas d'adapter les critères de sélection de ses interventions en fonction de la nouvelle réalité. Ainsi pendant cette première étape alors que les Conservateurs étaient au pouvoir, le gouvernement n'a pu appuyer ses décisions d'intervenir à l'étranger sur sa politique. Il était donc vulnérable aux pressions, d'abord américaines puis des alliés de l'OTAN, l'incitant à intervenir en Irak, en Bosnie et en Somalie. Avant de s'engager toutefois, le gouvernement s'assura que ces interventions étaient présentées au public canadien comme étant en accord avec l'image que le peuple se fait alors de ses soldats, soit celle de gardiens de la paix. Fort de l'appui du Conseil de Sécurité pour chacune de ces missions, assurant le maintien de nos forces dans un rôle défensif en Irak et supporté par les images des peuples bosniaque et somalien en détresse, le gouvernement s'assura relativement facilement de l'appui tacite de la population.

Mais la médiatisation des interventions ne servira pas toujours la cause du gouvernement. Ainsi, en même temps que les Libéraux s'installeront au pouvoir et qu'ils publieront leur Livre Blanc de 1994, le public s'éveillera à travers les médias, au sort de ses militaires en Bosnie et à leurs actions passées en Somalie. Devant la réalisation que ses soldats ne sont plus seulement des gardiens de la paix, le public commencera à s'intéresser de plus près aux décisions du gouvernement d'intervenir militairement à l'étranger. Toutefois, une fois qu'il aura accordé son appui explicite à une intervention et alors que la crise se sera estompée, le détachement des médias favorisera le détachement du public du sort de ses militaires.

De son côté, même si le gouvernement libéral se dote rapidement d'un livre blanc, il ne s'assure pas nécessairement de créer un outil adapté à la réalité. Bien que ce dernier soit basé sur les travaux d'un comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes, il représente surtout la volonté du gouvernement de couper dans les budgets de défense. En ne révisant pas correctement les critères de sélection de ses interventions et en faisant une mauvaise évaluation du nombre de missions qu'il devra considérer, le gouvernement se place dans une position précaire, d'où il lui sera difficile d'être plus sélectif. Par contre, les réductions budgétaires imposées limiteront les capacités de nos forces qui ne seront pas en mesure de maintenir l'objectif d'être aptes au combat et polyvalentes. Comme pour le gouvernement précédent, les Libéraux, pendant la deuxième moitié de la décennie 90, ne pourront compter sur une politique de défense adaptée et capable de jouer un rôle significatif dans leurs décisions.

L'influence alliée pendant cette étape se fera à travers la demande de participation du Canada, par l'OTAN en Bosnie et au Kosovo et par les Américains en Haïti. Mais nos hésitations en Bosnie et au Kosovo, ainsi que la démonstration de notre manque grandissant de capacités lors de nos interventions au Rwanda/Zaïre et au Timor-Oriental provoqueront la perplexité et le questionnement de nos alliés. Ainsi, pendant cette période, l'influence alliée sera également exercée de manière indirecte, en incitant le Canada à agir à l'extérieur de son cercle d'alliés traditionnels. Mais le gouvernement ne tentait pas de convaincre principalement ses alliés. Dans le cadre de toutes ces interventions et surtout dans le cadre de l'intervention en Éthiopie/Érythrée, le gouvernement a d'abord et avant tout agi afin d'obtenir l'appui de son opinion publique.

Pour ce faire, il développera et appliquera le principe de la sécurité humaine. Présentant au public canadien l'image des peuples affligés au nom desquels nous avons la responsabilité d'intervenir malgré les coûts humains et financiers. Mais même en adaptant l'image et son discours le gouvernement n'a pu empêcher la montée de la critique des élites et des anciens généraux qui dénonçaient la perte de capacité de nos forces. Malgré l'intervention réussie en Éthiopie/Érythrée, selon le principe du "early-in/early-out", le gouvernement ne réussira pas à les faire taire. Faisant inévitablement face au manque de capacités de ses Forces armées, le gouvernement débutera le nouveau siècle, comme l'avait prévu Douglas Bland, en cherchant des moyens alternatifs afin de permettre son intervention internationale.

L'Énoncé de Politique Internationale du Canada de 2005 sera la réponse à ce questionnement. Avant sa publication toutefois, le gouvernement canadien devra réagir aux événements du 11 septembre 2001. Sans le bénéfice d'une politique de défense adaptée et sous la pression américaine, il déploiera un premier contingent de troupes en Afghanistan pour six mois. Le processus de révision de la politique sera lancé en même temps que les discussions sur un retour possible en Afghanistan. Le principe directeur de cette future politique, l'intervention militaire visant à assurer la stabilité et permettre le développement, sera d'ailleurs utilisé afin de convaincre le peuple canadien des bienfaits d'un nouveau déploiement en Afghanistan. Pourtant, l'assistance au peuple afghan n'est pas la seule motivation du gouvernement. Ce dernier, suivant la direction indiquée par l'opinion publique canadienne, militera en faveur de notre intervention à Kabul afin de faciliter l'évitement d'une intervention en Irak. En convainquant l'opinion publique

canadienne de la nécessité d'intervenir en Afghanistan pour protéger nos intérêts, le gouvernement s'est gagné la liberté d'action afin d'atténuer les pressions américaines qui l'auraient incitée à intervenir en Irak.

Avec le déplacement de nos troupes vers Kandahar toutefois, l'augmentation des risques que courent nos militaires s'est traduite par l'augmentation des pertes en vies humaines et l'augmentation des coûts en équipement neuf. N'ayant pas encore publié sa propre politique de défense, le gouvernement conservateur se retrouve dans une situation où malgré l'appui explicite du public obtenu en début de mission, il constate le besoin de soutenir cet appui. Plus que jamais, le public canadien est impliqué dans le débat entourant la prolongation de notre engagement. En semblant prendre la voix de ce public, le Comité Sénatorial de la sécurité nationale et de la défense a d'ailleurs fait de ce débat son principal cheval de bataille. Peu importe la pression faite par les alliés, si le gouvernement ne réussit pas à démontrer à son public les bénéfices de l'intervention avant la fin de notre engagement actuel en 2009, il n'aura pas la liberté d'action requise pour maintenir cet engagement. D'ailleurs, pour une rare fois dans l'histoire du pays, un engagement de nos troupes à l'étranger risque d'être un enjeu dans les débats électoraux à venir.

Depuis la fin de la Guerre Froide, avant d'intervenir militairement à l'étranger, le gouvernement canadien s'est d'abord et avant tout assuré d'obtenir l'appui tacite ou explicite de l'opinion publique canadienne. Ayant toujours été le principal facteur d'influence, celle-ci assume désormais sa place au premier rang des considérations du gouvernement dans ses décisions de déployer nos troupes à l'étranger.

BIBLIOGRAPHIE

Livres et extraits de livres

Bee, Ronald J. “Watershed and Continuity”, extrait de *Foreign Policy Realignment in the Age of Terror*, sous la direction de Lenard Cohen, Brian Job et Alexander Moens, Toronto : The Canadian Institute of Strategic Studies, 2003, p. 35-50.

Bland, Douglas L. *Canada's National Defence- Volume 1 Defence Policy*, Kingston : School of Policy Studies, 1997.

Bland, Douglas L. *Canada without Armed Forces*, Kingston : School of Policy Studies, 2004.

Bland, Douglas L. *Parliament, Defence Policy and the Canadian Armed Forces*, Kingston : School of Policy Studies, 1999.

Bland, Douglas L. et Sean M. Maloney. *Campaigns for International Security*, Kingston : School of Policy Studies, 2004.

Clarke, Walter S. “Waiting for ‘The Big One’: Confronting Complex Humanitarian Emergencies and State Collapse in Central Africa.”, extrait de *Towards Responsibility in the new world disorder: Challenges and Lessons of Peace Operations*, sous la direction de Max G. Manwaring et John T. Fishel, Londres : Frank Cass Publishers, 1998, p. 72-101.

Cohen, Lenard J. “A World “reordered?”: The Impact of September 11th on International Politics.”, extrait de *Foreign Policy Realignment in the Age of Terror*, sous la direction de Lenard Cohen, Brian Job et Alexander Moens, Toronto : The Canadian Institute of Strategic Studies, 2003, p. 1-18.

Cohen, Sammy. *L'opinion, l'humanitaire et la guerre : Une perspective comparative*, Paris : Fondation pour les Études de Défense, 1996.

Granderson, Ambassadeur Colin. “The Brahimi report and the future of peacekeeping”, extrait de *Future peacekeeping: A Canadian perspective*, sous la direction de David Rudd, Jim Hanson et Adam Stinson, Toronto : The Canadian Institute of Strategic Studies, 2000, p. 5-13.

Geburt, Thomas K.D. “Military Operations in Modern peacekeeping”, extrait de *Facing the future: proceedings of the 1996 Canada-Japan Conference on Modern Peacekeeping*, sous la direction Alex Morrison, Ken Eyre et Roger Chiasson, Clementsport : The Canadian Peacekeeping Press, 1997, p. 35-43.

Marsh, Howie. “The Gathering Defence Policy Crisis”, extrait de *Canada without Armed Forces*, sous la direction de Douglas L. Bland, Kingston : School of Policy Studies, 2004, p. 83-103.

Moodie, Michael. “Tragedy in the Balkans: A Conflict ended – or Interrupted?”, extrait de *Towards Responsibility in the new world disorder: Challenges and Lessons of Peace Operations*, sous la direction de Max G. Manwaring et John T. Fishel, Londres : Frank Cass Publishers, 1998, p.12-31.

Nossal, Kim Richard. “Canadian Foreign Policy After 9/11: Realignment, Reorientation or Reinforcement?”, extrait de *Foreign Policy Realignment in the Age of Terror*, sous la direction de Lenard Cohen, Brian Job et Alexander Moens, Toronto : The Canadian Institute of Strategic Studies, 2003, p. 20-34.

Roussel, Stéphane, Myriam Gervais et Ronald Hatto. *Chronologie de la réaction du Canada face aux conflits intra-étatiques*, vol. 1, Montréal : Groupe d'étude et de recherche sur la sécurité internationale, 1998.

Rudd, David. “Canada”, extrait de *The politics of Peacekeeping in the Post-Cold War Era*, sous la direction de David S. Sorenson et Pia Christina Wood, Londres: Frank Cass Publishers, 2005, p. 158-175.

Schulz, Donald E. “The Challenge of Haiti’s Future.”, extrait de *Towards Responsibility in the new world disorder: Challenges and Lessons of Peace Operations*, sous la direction de Max G. Manwaring et John T. Fishel, Londres : Frank Cass Publishers, 1998, p. 50-71.

Small, William J. “The Gulf War : Mass Media Coverage and Restraints.”, extrait de *The 1000 Hour War*, sous la direction de Thomas A. McCain et Leonard Shyles, Westport : Greenwood Press, 1994, p. 3-18.

Tardy, Thierry. “UN Peace Operations in Light of the Events of 11 September 2001”, extrait de *Peace Operations After 11 September 2001*, sous la direction de Thierry Tardy, Londres : Frank Cass, 2003, p. 13-38.

Documents gouvernementaux

Canada. Défense National. *Discours de L’honorable John McCallum Ministre de la Défense nationale à la Conférence des Associations de défense*, Ottawa :s.n., 27 février 2003 [revue en ligne], accessible à http://www.dnd.ca/site/newsroom/view_news_f.asp?id=1663; Internet; consulté le 1 avril 2007.

Canada. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce International. *Un dialogue sur la politique étrangère*, Ottawa : Ministère des Affaires Étrangères, 2003.

Canada. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce International. *Un dialogue sur la politique étrangère : Rapport à la population canadienne*, Ottawa : Ministère des Affaires Étrangères, 2003.

Canada. Ministère de la Défense Nationale. *Défis et Engagements : Une politique de défense pour le Canada*, Ottawa : Approvisionnement et services Canada, 1987.

Canada. Ministère de la Défense Nationale. *La Politique de Défense du Canada*, Ottawa : Approvisionnement et services Canada, 1992.

Canada. Ministère de la Défense Nationale. *Le livre blanc sur la défense de 1994*, Ottawa : Approvisionnement et services Canada, 1994.

Canada. Ministère de la Défense Nationale. *Le point sur les questions de défense 1988-1989*, Ottawa : Approvisionnement et services Canada, 1989.

Canada. Gouvernement du Canada. *Énoncé de politique internationale du Canada*, Ottawa : Les Services de renseignements (SXGI), 2005.

Rapport intérimaire du Comité sénatorial de la sécurité nationale et de la défense - Managing Turmoil, Colin Kenny et Michael A. Meighen, coprésidents, Ottawa : Direction des publications parlementaires, 5 octobre 2006; <http://www.parl.gc.ca/39/1/parlbus/commbus/senate/com-e/defe-e/rep-e/RepOct06-e.pdf>; Internet; consulté le 15 mars 2007.

Rapport intérimaire du Comité sénatorial de la sécurité nationale et de la défense - Canadian Troops in Afghanistan : Taking a Hard Look at a Hard Mission, Colin Kenny et Michael A. Meighen, coprésidents, Ottawa : Direction des publications parlementaires, février 2007; <http://www.parl.gc.ca/39/1/parlbus/commbus/senate/com-e/defe-e/rep-e/repFeb07-e.pdf>; Internet; consulté le 15 mars 2007.

Report of the Commission of Inquiry into the Deployment of Canadian Forces to Somalia : Dishonoured Legacy – The lessons of the Somalia Affair (vol. 1), Justice Gilles Létourneau, Président, Ottawa : Ministère des travaux publics et des services gouvernementaux, 1997.

Revue, périodiques et journaux

Allen, G. et P. Kaihla. “A wartime mentality.”, extrait de *Maclean's*, 4 février 1991, p. 41; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 18 mars 2007.

Allen, G. “Savoring victories.”, extrait de *Maclean's*, 25 mars 1991, p. 14; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 18 mars 2007.

Bland, Douglas. "Canada and Military coalitions :Where, How and with Whom?", extrait de *Policy Matters*, vol. 3, no. 3 (février 2002).

Bland, Douglas L., "Who Decides What? Civil-Military Relations in Canada and the United States.", extrait de *Canadian-American Public Policy*, no. 41 (février 2000).

Bland, Douglas L. et Roy Rempel. "A Vigilant Parliament: Building Competence for Effective Parliamentary Oversight of National Defence and the Canadian Armed Forces.", extrait de *Policy Matters*, vol. 5, no. 1 (février 2004).

Bliski, Andrew, "Planning for maximum danger.", extrait de *Maclean's*, 13 juillet 1992, p. 36-37; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 18 mars 2007.

Bogert, Carroll et Marcus Mabry. "Running scared.", extrait de *Newsweek*, 25 novembre 1996, p. 40-41; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 18 mars 2007.

Caragata, Warren. "Out of Timor.", extrait de *Maclean's*, 20 mars 2000, p. 26-28; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 20 mars 2007.

Clayton, Mark. "Summertime...and the livin' is ...edgy.", extrait de *Christian Science Monitor*, vol. 87, issue 134 (juin 1995), p. 7; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 7 mars 2007.

Corelli, Rae, Stefan Lovgren et Luke Fisher. "Early in, Early out.", extrait de *Maclean's*, 25 juin 2006, p. 26-30; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 28 mars 2007.

Fennell, Tom, John Geddes, Luke Fisher et Davis Sheremara. "Raising the stakes.", extrait de *Maclean's*, 10 mai 1999, p. 52; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 18 mars 2007.

Fisher, Luke et Carl Mollins. "Back to Bosnia?", extrait de *Maclean's*, 30 octobre 1995, p. 44; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 7 mars 2007.

Fisher, Luke et Bruce Wallace. "Back to Bosnia.", extrait de *Maclean's*, 18 décembre 1995, p. 18-19; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 7 mars 2007.

Fisher, Luke et Nomi Morris. "Breaking a deadlock.", extrait de *Maclean's*, 11 mars 1996, p. 28; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 18 mars 2007.

Fotheringham, Allan. "The lessons of Kosovo.", extrait de *Maclean's*, 14 juin 1999, p. 1; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 18 mars 2007.

Fulton, Kaye E. "Running on Empty", extrait de *Maclean's*, 31 juillet 1995, p. 31; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 7 mars 2007.

Fulton, E.K. et W. Lowther. "What the war did for Canada.", extrait de *Maclean's*, 11 mars 1991, p. 30; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 18 mars 2007.

Geddes, John. "Conquer then control.", extrait de *Maclean's*, 5 juin 2006, p. 18-19; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 1 avril 2007.

Geddes, John, Collin Campbell et Luiza Savage. "Canada in Combat.", extrait de *Maclean's*, 20 mars 2006, p. 20-23; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 28 mars 2007.

Janigan, Mary. "Innocents abroad.", extrait de *Maclean's*, 13 juin 2006, p. 14; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 1 avril 2007.

Koch, George. "Death before liberal dishonour.", extrait de *Alberta Report*, vol. 22 (avril 1995), p. 18; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 7 mars 2007.

Koch, George. "Operation political assurance.", extrait de *Alberta Report*, vol. 23 (décembre 1996), p. 13-14; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 18 mars 2007.

Lalbiharie, Kristina. "The Envy of Hitler", extrait de *Canadian Dimension*, vol. 34 (sept/oct 2000), p. 17-19; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 20 mars 2007.

Levin, B. et B. Barber. "The demons of Vietnam.", extrait de *Maclean's*, 11 février 1991, p. 24-26; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 18 mars 2007.

Macdonald, L. Ian. "The burden of choice.", extrait de *Maclean's*, 7 octobre 2002, p. 30; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 18 mars 2007.

Macnamara, W.D. et Ann Fitz-Gerald. "A National Security Framework for Canada.", extrait de *Policy Matters*, vol. 3, no. 10 (octobre 2002).

Martin, Pierre et Michel Fortmann. "Le soutien à l'intervention internationale dans l'opinion publique canadienne après la guerre froide.", extrait de *Revue militaire canadienne*, (automne 2001), p. 43-51.

McDonald, Marci. "A joint agenda.", extrait de *Maclean's*, 25 septembre 1995, p. 46; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 18 mars 2007.

Morton, Desmond. "What a historian told the defence minister.", extrait de *Beaver*, vol. 77 (décembre 1997/janvier 1998), p. 48; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 7 mars 2007.

Oxman, Stephen. "The veto alliance.", extrait de *New Republic*, vol. 209 (septembre 1993), p. 9; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 18 mars 2007.

Petras, James. "Saving Kosovo by Destroying It.", extrait de *Canadian Dimension*, vol. 33 (mai/juin 1999), p. 12-15; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 20 mars 2007.

Sokolsky, Joel. "Realism Canadian Style: National Security Policy and the Chrétien Legacy", extrait de *Policy Matters*, vol 5, no. 2 (juin 2004).

Wallace, Bruce. "Bombs and rhetoric.", extrait de *Maclean's*, 7 juin 1999, p. 40; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 18 mars 2007.

Wilson-Smith, Anthony. "Mission of mercy.", extrait de *Maclean's*, 25 novembre 1996, p. 88-90; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 18 mars 2007.

Woodard, Joe. "Butchers, yes, but they've got money.", extrait de *Alberta Report*, vol. 26 (octobre 1999), p. 11-12; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 20 mars 2007.

(Articles non-signés)

Éditorial. "Canadians need to be told why we're at war.", extrait de *Maclean's*, 28 août 2006, p. 4-6; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 1 avril 2007.

"Accentuating the positive.", extrait de *Economist*, vol. 382 (mars 2007), p. 46; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 1 avril 2007.

"Administration reduces force for Zaire mission.", extrait de *Congressional Quarterly Weekly Report*, vol. 54 (novembre 1996), p. 3315; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 18 mars 2007.

"Haiti beckons.", extrait de *Maclean's*, 5 février 1996, p. 33; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 18 mars 2007.

"Help for Rwanda.", extrait de *Maclean's*, 13 juin 1994, p. 32; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 18 mars 2007.

"Into Zaire.", extrait de *Economist*, vol. 341 (novembre 1996), p. 17; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 18 mars 2007.

"Libs resume weapon sales to Indonesia.", extrait de *Canadian Dimension*, vol. 29 (août/septembre 1995); <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 20 mars 2007.

"Peace on earth, especially Haiti.", extrait de *Economist*, vol. 338 (mars 1996), p. 46-48; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 7 mars 2007.

"Policy by other means.", extrait de *Canada and the world Backgrounder*, vol. 65 (septembre 1999), p. 22-25; <http://web.ebscohost.com>; Internet; consulté le 20 mars 2007.

Sources sur internet

Les Associés de recherche EKOS inc., “70% of Canadians Support Troops in Afghanistan”, <http://www.ekos.com/admin/articles/1March2006.pdf>; Internet; consulté le 1 avril 2007.

Les Associés de recherche EKOS inc., “Présentation aux Partenaires médiatiques”, <http://www.ekos.com/admin/articles/21feb2003f.pdf>; Internet; consulté le 1 avril 2007.

Les Associés de recherche EKOS inc., “September 11th in Hindsight :Recovery and Resolve”, http://www.cbc.ca/september11/content_files/text/poll_nw.html; Internet; consulté le 1 avril 2007.